

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Vers la formalisation d'une politique
d'acquisitions : l'exemple du secteur
d'acquisition d'anglo-américain à la
section Lettres arts et sciences
humaines de la bibliothèque de
l'Université de Nice Sophia-Antipolis**

Laurence Vialaron

Sous la direction de Bertrand Calenge,
rédacteur en chef du BBF

Stage effectué sous la direction de Ghislaine Bornetto, Responsable de
section, section Lettres de la Bibliothèque de l'université de Nice.

2001

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à Bertrand Calenge, qui a dirigé ce mémoire, pour sa grande disponibilité et son aide précieuse ; ainsi qu'à Ghislaine Bornetto, chargée de section à la section Lettres, arts et sciences humaines de la Bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis, qui a eu l'idée de ce stage et de ce mémoire, et à Louis Klée, directeur du Service Commun de la Documentation de Nice-Sophia Antipolis (BUNSA) pour leurs recommandations bienveillantes et leurs conseils avisés.

Ma reconnaissance va également à Laurent Piquemal, acquéreur spécialisé chargé du secteur d'anglo-américain à la section Lettres de la Bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis, pour sa coopération efficace et cordiale, ainsi qu'à Andrée Wygaerts et Sylvie Cadier qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour extraire du SIGB de la BUNSA les diverses statistiques qui m'étaient nécessaires.

Merci enfin au personnel de la section Lettres de la BUNSA pour son accueil chaleureux.

Titre : vers la formalisation d'une politique d'acquisitions : l'exemple du secteur d'acquisition d'anglo-américain à la section Lettres arts et sciences humaines de la bibliothèque de l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

Title : the planning of an innovative conception of an acquisition policy : the example of the British and American acquisitions in the Art and humanities section in the university library at the University of Nice-Sophia Antipolis.

Résumé :

La section Lettres, arts et sciences humaines de la bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis envisage la mise en place d'une politique d'acquisition formalisée. L'analyse d'un exemple précis, celui du secteur d'acquisitions d'anglo-américain et de son organisation permet de formuler des propositions d'outils et de méthodes adaptées au contexte local. La politique d'acquisitions est ici considérée dans une dimension multisupport incluant les ouvrages, les périodiques et la documentation électronique.

Abstract :

The Art and humanities section of the University of Nice-Sophia Antipolis plans to set up an innovative an innovative acquisition policy in its conception. The study of a precise example : the acquisition of British and American material and the way this material is organized permits to bring forwards suggestions regarding the tools needed and the appropriate methods to be used in this specific context. In this case, the acquisition policy is considered within the frame of a multi-faceted acquisition policy including works, periodicals and online material.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires**Acquisitions**France

Bibliothèques universitaires**Développement des collections**France

Bibliothèque de l'université de Nice Sophia-Antipolis

Keywords :

Academic libraries**Acquisitions**France

Academic libraries**Collection development**France

Sommaire

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	6
LE CONTEXTE DOCUMENTAIRE À NICE ET L'ORGANISATION ACTUELLE DU SERVICE DES ACQUISITIONS À LA SECTION LETTRES DE LA BUNSA	9
1. LE CONTEXTE DOCUMENTAIRE À NICE	9
1.1. <i>le contexte général</i>	10
1.1.1. l'offre documentaire.....	10
1.1.1.1. le Service Commun de la Documentation de l'Université de Nice-Sophia Antipolis	10
1.1.1.2. les ressources documentaires au niveau du campus Lettres de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.....	11
1.1.2. le public desservi au niveau du campus Lettres	12
1.2. <i>le contexte spécifique aux études d'anglais</i>	12
1.2.1. le public concerné par le fonds d'anglais de la section Lettres de la BUNSA.....	12
1.2.1.1. le public actuel.....	12
1.2.1.2. le public potentiel	15
1.2.2. les ressources documentaires à la disposition des anglicistes à Nice	17
1.2.2.1. la bibliothèque de section d'anglais	17
1.2.2.2. autres ressources documentaires.....	18
1.3. <i>le budget consacré aux acquisitions d'anglo-américain à la section Lettres de la BUNSA</i>	19
2. L'ORGANISATION ACTUELLE DES ACQUISITIONS À LA SECTION LETTRES DE LA BUNSA	19
2.1. <i>Les acquisitions d'ouvrages</i>	19
2.1.1. Principes généraux d'organisation des acquisitions.....	19
2.1.2. Les acquisitions d'ouvrages au niveau du secteur anglo-américain	21
2.2. <i>Le cas des périodiques</i>	22
2.3. <i>Le rôle croissant de la documentation électronique</i>	23
3. HISTORIQUE DES ACTIONS MENÉES À LA SECTION LETTRES DE LA BUNSA EN MATIÈRE DE POLITIQUE DOCUMENTAIRE	26
3.1. <i>Organisation des acquisitions</i>	26
3.2. <i>Suivi budgétaire des acquisitions</i>	27
3.3. <i>Principes de politique documentaire</i>	28
3.3.1.1. Nombre d'exemplaires à commander :.....	28
3.3.1.2. Désherbage.....	29
3.3.1.3. Prise en compte des suggestions des lecteurs	30

ANALYSE DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE ACTUELLE, PARTICULIÈREMENT AU NIVEAU DU SECTEUR ANGLO-AMÉRICAIN, ET PROPOSITIONS DE MÉTHODES D'ACQUISITIONS	31
1. DE L'ANALYSE DES COLLECTIONS DU SECTEUR D'ANGLO-AMÉRICAIN ET DE LEUR USAGE À DES PROPOSITIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS ADAPTÉES	31
1.1. <i>Les collections du secteur d'anglo-américain</i>	31
1.2. <i>Analyse des usages actuels des collections d'anglo-américain</i>	33
1.2.1. Statistiques de prêt des documents.....	33
1.2.2. Le prêt entre bibliothèques.....	38
1.2.2.1. Le PEB fournisseur	38
1.2.2.2. Le PEB demandeur.....	38
2. PROPOSITIONS DE MÉTHODES ET D'OUTILS EN VUE DE POSER LES BASES D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE DU SECTEUR D'ANGLO-AMÉRICAIN ADAPTÉE AU PUBLIC À DESSERVIR	41
2.1. <i>Propositions et outils de politique documentaire adapté à un public étudiant à définir précisément</i>	42
2.1.1. La priorité actuelle donnée aux étudiants lors des acquisitions demande à être précisée	42
2.1.2. Méthodes et outils permettant d'élaborer une politique documentaire en direction des étudiants	43
2.1.2.1. L'utilisation de la bibliographie d'ouvrages de base	44
2.1.2.2. Les résultats des récolements	45
2.2. <i>Vers une plus grande prise en compte de la documentation recherche</i>	47
2.2.1. La prise en compte de l'interdisciplinarité	48
2.2.2. Les comptes-rendus et recensions de quelques revues spécialisées	50
2.2.3. Les périodiques	50
2.2.4. La définition de corpus	51
2.2.5. Internet et la documentation électronique.....	52
2.3. <i>Le rôle fédérateur que peut jouer le site web de la bibliothèque</i>	54
CONCLUSION.....	57
BIBLIOGRAPHIE	62
ANNEXES.....	66

Introduction

La mise à disposition de documents à destination du public est l'une des principales raisons d'être d'une bibliothèque. Cependant, la mission d'une bibliothèque ne saurait se limiter à la seule mise à disposition de documents : encore faut-il que la mise à disposition soit organisée, que les documents en question soient des documents dignes d'intérêt et que le résultat ne constitue pas une simple accumulation sans cohérence. C'est toute la différence entre un fonds et une collection. Le fonds d'une bibliothèque accède à la dimension de **collection** dès lors qu'il devient un :

« ensemble de documents organisé pour des usages et vivifiés par ces usages. »¹

Or, l'arrivée massive de la documentation électronique dans les bibliothèques et les bouleversements qu'elle apporte au travail effectué par les bibliothécaires ne sont pas sans conséquences sur les collections. L'enjeu est alors non seulement d'instituer les différents abonnements électroniques en une véritable collection ordonnée, et non d'en rester à une addition de références hétéroclites, mais également d'intégrer la documentation électronique à la collection de la bibliothèque. L'objectif est de parvenir à la constitution d'une collection cohérente qui gagnerait en lisibilité pour l'utilisateur.

A la section Lettres, arts et sciences humaines de la Bibliothèque de l'université de Nice Sophia-Antipolis², une réflexion a été engagée sur les collections. L'objectif de cette initiative de la responsable de section, Ghislaine Bornetto, est de poser les bases d'une politique documentaire, et dans un premier temps de formaliser les principes documentaires existants mais appliqués de façon empirique.

¹ Cf CALENGE, Bertrand. Les collections : introduction, in ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonnateurs : Bertrand CALENGE, Silvie DELORME, Jean-Michel SALAÜN et Réjean SAVARD. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995. 455 p. ; p. 255.

² Pour plus de commodité, cette section sera désignée dans la suite du document comme étant la section Lettres de la BUNSA.

La réflexion sur l'élaboration d'une politique documentaire à l'échelle de la section intervient à un moment charnière. Plusieurs chantiers importants engagés sur plusieurs années sont sur le point d'aboutir : mise en libre-accès de la plus grande partie du fonds³, recotation d'une partie importante du fonds. Il avait été décidé d'uniformiser la classification adoptée pour les ouvrages en libre-accès. Jusque-là cohabitaient deux modes de classement : une partie du fonds était classée suivant la classification décimale universelle et l'autre partie suivant la classification de la Library of Congress.

Ces opérations matérielles lourdes étant en phase d'achèvement, le moment a été jugé favorable pour prendre du recul et engager une réflexion sur la politique documentaire de la section.

Il sera donc ici principalement question de l'aspect de la politique documentaire qui traite des « *objectifs et procédures de constitution des collections courantes* »⁴, désigné par Bertrand Calenge comme la *politique d'acquisition*. Le second aspect de la politique documentaire, qualifié par Bertrand Calenge de *politique de gestion des collections*, a trait aux « *principes et procédures de gestion des collections acquises en vue de leur adéquation à des objectifs à moyen et à long terme* »⁵. Ce dernier aspect de la politique documentaire ne sera pas abordé en détails.

Comme l'a mis en évidence Bertrand Calenge, une politique documentaire ne se construit pas dans l'abstraction, mais en relation avec un contexte et avec un public.

« La politique documentaire n'ambitionne pas tant de "connaître" les collections que de vérifier et d'améliorer l'adéquation de celles-ci à un projet nécessairement lié aux publics. »⁶

³ Cf ELEUCHE, Isabelle. La mise en libre accès d'une bibliothèque universitaire : conceptions, perceptions, et implications du personnel : étude du processus en place à la bibliothèque de lettres de l'université de Nice Sophia-Antipolis. Mémoire d'étude de Diplôme de Conservateur de Bibliothèque . Villeurbanne : ENSSIB, 1995. 83 p.

⁴ Cf CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Éditions du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques, p. 123.

⁵ Ibidem

⁶ Cf CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Éditions du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques, p. 95.

La réflexion sur les collections et la politique documentaire à la section Lettres de la BUNSA implique donc dans un premier temps de prendre connaissance du contexte documentaire et du public concerné.

Ce n'est qu'ensuite que pourra être examinée l'organisation actuelle des acquisitions. Pour restreindre le champ d'analyse et pour s'appuyer sur des éléments concrets, le parti a été pris de se concentrer sur un secteur d'acquisition particulier, le secteur d'anglo-américain. A partir de l'examen des enjeux de ce secteur d'acquisition des méthodes et des outils de formalisation de la politique d'acquisition pourront être proposés.

Le contexte documentaire à Nice et l'organisation actuelle du service des acquisitions à la section Lettres de la BUNSA

1. Le contexte documentaire à Nice

L'Université de Nice est de création relativement récente. A partir de 1930, les formations universitaires organisées à Nice dépendent des facultés d'Aix-Marseille. A partir de 1962, se créent des facultés autonomes. L'Université de Nice est officiellement instituée par le décret du 23 octobre 1965. Il s'agit d'une université pluridisciplinaire, constituée de 9 UFR, 3 instituts ou écoles, 10 services communs et elle comprend 130 équipes de recherche. Elle délivre 185 thèses en moyenne par an.

En termes d'effectifs, elle accueille 26712 étudiants en 1998-1999 encadrés par 1200 enseignants. Les locaux représentent 155 000 m² répartis sur Nice, Sophia-Antipolis et Cannes⁷.

⁷ Cf BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION), *Rapport d'activité 1999*. Nice : Direction de la bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis, 1999. 61 p.

1.1. le contexte général

1.1.1. l'offre documentaire

1.1.1.1. *le Service Commun de la Documentation de l'Université de Nice-Sophia Antipolis*

Le Service Commun de la Documentation de l'Université de Nice Sophia Antipolis associe deux types de bibliothèques : une bibliothèque centrale, la bibliothèque de l'université (BU) comptant 7 implantations et 76 bibliothèques d'UFR, de départements, d'instituts et de laboratoires⁸. La BU comporte 4 sections réparties sur 7 sites : Lettres, arts et sciences humaines ; Droit et sciences économiques ; Médecine et Sciences.

La bibliothèque de l'Université de Nice-Sophia Antipolis (BUNSA) est une bibliothèque de taille appréciable si l'on s'en réfère aux données fournies par l'Enquête Statistique Générale sur les Bibliothèques Universitaires⁹ de 1998. La BUNSA¹⁰ comporte 1836 places de lectures. Les bibliothèques comportant un nombre supérieur de places assises en province sont relativement peu nombreuses, si l'on excepte les villes qui comptent plusieurs bibliothèques universitaires¹¹. Il en va de même du nombre des prêts et communications de documents qui place Nice à un bon niveau comparativement aux autres bibliothèques universitaires de province¹².

⁸ KLEE , Louis. Une expérience de terrain en France, impact de la documentation électronique sur l'organisation d'un service commun de la documentation, premier bilan sur les tendances à l'Université de Nice. Communication au Congrès de l'ADBU, septembre 2000, 5 pages, p. 1.

⁹ Les résultats de cette enquête sont disponibles en ligne sur internet à l'adresse suivante : <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>, site consulté le 18 décembre 2000.

¹⁰ BUNSA signifie bibliothèque de l'Université de Nice Sophia Antipolis, cet acronyme sera employé dans cette acception dans la suite du document.

¹¹ On peut citer notamment Clermont Ferrand qui comporte 2127 places assises, Montpellier qui comporte 2273 places assises ou Nantes qui en comporte 1963.

¹² 272 057 prêts et communications de documents ont été enregistrés en 1998 à Nice, et on citer quelques-unes des bibliothèques universitaires ayant réalisé un nombre de prêts et de communication de documents supérieur : Amiens 293 984, Clermont Ferrand 319 096, Montpellier 567 000, Nantes 517 045.

1.1.1.2. *les ressources documentaires au niveau du campus Lettres de l'Université de Nice-Sophia Antipolis*

Le campus Lettres de l'Université de Nice- Sophia Antipolis regroupe deux Unités de Formation et de Recherche : l'UFR Espace et Cultures et l'UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines.

L'UFR Espaces et Cultures, créée en 1989, regroupe le Département de Géographie ainsi que des laboratoires et équipes de recherche.

L'U.F.R. Lettres, Arts et Sciences Humaines est également située sur le campus Lettres de Carlone et en partie sur le pôle universitaire de Saint Jean d'Angély, pour le département de Psychologie et quelques laboratoires de recherches en Sciences Humaines et Sociales.

La section Lettres, arts et sciences humaines¹³ de la BUNSA comporte une implantation principale sur le campus Carlone et une annexe sur le campus de Saint Jean d'Angély. Cette annexe dépend conjointement de la section Lettres et de la section Médecine. Elle dessert en effet les étudiants en première année de médecine, les étudiants en odontologie et les étudiants en psychologie du campus de Saint Jean d'Angély.

Au niveau des locaux, la surface hors œuvres de la section Lettres est de 4841 m² et 575 m² pour l'annexe de St Jean d'Angély.

Il faut y ajouter une vingtaine de bibliothèques associées dépendant de départements, d'instituts ou de laboratoires du campus Lettres.

¹³ Dans un souci de concision, cette section de la BUNSA sera désignée par l'expression section Lettres dans la suite de ce document.

1.1.2. le public desservi au niveau du campus Lettres

La section Lettres de la BUNSA a pour mission de desservir un campus qui comptait 9950 étudiants inscrits pour l'année universitaire 1999-2000¹⁴ et 9577 pour l'année universitaire 2000-2001¹⁵. Le nombre de lecteurs inscrits à la section Lettres de la BUNSA s'élevait à 6172 pour l'année universitaire 1999-2000¹⁶, il faut y ajouter les 1627 inscrits de l'annexe de St Jean d'Angély. En ce qui concerne l'année universitaire 2000-2001, les inscriptions n'étant pas closes, le chiffre disponible est un chiffre provisoire : pour la section Lettres, les inscrits étaient au nombre de 4280 au 30 novembre 2000.

1.2. le contexte spécifique aux études d'anglais

1.2.1. le public concerné par le fonds d'anglais de la section Lettres de la BUNSA

1.2.1.1. *le public actuel*

Pour l'année universitaire 1999/2000, les étudiants inscrits dans le département d'anglais¹⁷ étaient au nombre de 866. Ils étaient 252 à être inscrits à la bibliothèque de l'université, soit un taux de pénétration de près de 30%. A titre de comparaison,

¹⁴ D'après l'état récapitulatif des inscriptions au 24/01/00, fourni par l'université de Nice-Sophia Antipolis, concernant l'UFR lettres, arts et sciences humaines et l'UFR espaces et cultures. Ces chiffres incluent les étudiants inscrits en psychologie et qui fréquentent le campus de St Jean d'Angély.

¹⁵ D'après l'état récapitulatif des inscriptions au 14/12/00, fourni par l'université de Nice-Sophia Antipolis (cf supra)

¹⁶ D'après les données fournies par le module statistiques du SIGB de la BUNSA, en l'occurrence le logiciel GEAC

les étudiants en allemand étaient quant à eux 38 sur 108 inscrits à l'université, soit un taux de pénétration de 35 %. Les étudiants en espagnol étaient 115 sur 287 inscrits à l'université, soit un taux de pénétration de 40 %. Les étudiants en italien étaient 105 sur 307 inscrits à l'université, soit un taux de pénétration de 34 %. Le taux de pénétration de la bibliothèque auprès des anglicistes se situent donc globalement dans la moyenne de celui des autres linguistes. Le taux de pénétration global de la bibliothèque sur le campus Lettres est cependant plus élevé : il atteint environ 55 % pour l'année universitaire 2000/2001¹⁸. Le taux de pénétration de la bibliothèque auprès du public des linguistes est donc moins élevé que pour les autres filières. On peut avancer quelques hypothèses d'explication de cette différence de taux. En premier lieu, le mode d'apprentissage des langues présente des spécificités par rapport aux autres disciplines littéraires. Il se peut que quelques manuels de base, de vocabulaire et de grammaire notamment, acquis en début de cursus suffisent pour les premières années du cursus ; quant aux œuvres littéraires au programme, elles sont généralement achetées par les étudiants. De ce fait, l'inscription à la bibliothèque s'avère moins indispensable, particulièrement pour les étudiants de premier cycle qui sont les plus nombreux et donc pèsent largement dans le calcul du taux de pénétration. En second lieu, concernant plus particulièrement les anglicistes, une autre source d'explication peut résider dans le rôle joué par la bibliothèque de section d'anglais¹⁹. Il s'agit d'une bibliothèque de proximité pour les anglicistes et elle accueille beaucoup d'étudiants de premier cycle. Il arrive que ceux-ci, satisfaits des documents qu'ils y trouvent, ne voient pas la nécessité de s'inscrire à la bibliothèque de l'université²⁰. En effet, une coopération s'est élaborée entre la bibliothèque de l'université et la bibliothèque de section en vue d'une répartition des acquisitions. La bibliothèque de section est chargée des acquisitions en plusieurs exemplaires des manuels de base et ouvrages figurant dans la bibliographie des enseignants pour les étudiants des premiers

¹⁷ D'après les données figurant dans « l'état récapitulatif des inscriptions » de l'Université de Nice-Sophia Antipolis en date du 24/01/00.

¹⁸ D'après les chiffres fournis par l'université 9950 étudiants étaient inscrits dans les UFR Lettres d'une part et Espaces et cultures d'autre part et d'après les statistiques du SIGB de la bibliothèque, les étudiants inscrits à la bibliothèque et dépendant du campus Lettres étaient au nombre de 5481.

¹⁹ Voir section 1.2.2.

²⁰ Lors de mon stage, j'ai rencontré des étudiants dans ce cas, mais il s'agit d'une observation aléatoire qui ne peut avoir aucune valeur statistique.

cycles²¹. Mais il s'agit là simplement d'hypothèses qui demanderaient à être vérifiées et approfondies, mais aussi comparées aux taux de pénétration des autres filières du campus Lettres.

Les enseignements assurés par le département d'anglais couvrent la filière Littérature et Civilisation Etrangère (LCE) de la première année de DEUG jusqu'à la maîtrise.

Mais il convient également de prendre en compte les étudiants en Langues Etrangères Appliquées qui étudient deux langues étrangères, dont l'anglais pour une partie d'entre eux. Ils étaient au nombre de 933 à étudier l'anglais pour l'année universitaire 1999/2000. Cette filière comporte des enseignements de la première année de DEUG jusqu'à la maîtrise.

Il faut également mentionner un public qui n'est pas nécessairement pris en compte. Il s'agit des étudiants étrangers qui viennent étudier en France, dans le cadre de programmes de type Erasmus. Qu'ils soient d'origine anglo-saxonne ou pas, ils utilisent le fonds d'anglais de la section Lettres dans le cadre de leurs études²².

En outre, il faut également évoquer les étudiants dont l'anglais n'est pas la spécialité mais qui étudient une langue étrangère dans le cadre de leur cursus²³. Les étudiants préparant les concours de l'enseignement en Lettres modernes (CAPES ou agrégation) sont dans ce cas. Ces concours comportent une épreuve obligatoire de langue vivante ou ancienne à l'écrit comme à l'oral. Les étudiants qui préparent ces concours sont environ 200 et parmi les langues vivantes ou mortes qu'ils peuvent présenter lors du concours, près de la moitié d'entre eux choisit l'anglais.

Au niveau des 3^{ème} cycles, une option du DEA « Littérature et civilisations » organisé par l'école doctorale « Lettres et sciences humaines » est consacrée aux études anglophones. Cette option comptait 22 inscrits pour l'année universitaire 1997/1998, 15 inscrits pour l'année universitaire 1998/1999 et 15 pour l'année universitaire 1999/2000²⁴.

²¹ Voir section 1.2.2.

²² J'ai en effet eu l'occasion de dialoguer avec certains d'entre eux au cours du stage et il arrive qu'ils comprennent mieux la langue anglaise que le français donc ils ont recours à des documents en anglais pour compléter leur formation.

²³ Pour un certain nombre d'entre eux des cours sont dispensés par la Maison des langues, voir plus loin.

²⁴ Voir tableau récapitulatif en annexe 1.

Les étudiants préparant un doctorat de Littérature et civilisation anglophones étaient au nombre de 27 en 1997/1998, de 25 en 1998/1999 et de 16 en 1999/2000.

Concernant la recherche, les chercheurs travaillant sur des problématiques relatives aux études anglophones au sens large, sont rattachés à un centre de recherches, le CRELA, Centre de Recherches sur les Ecritures de Langue Anglaise. Les chercheurs rattachés au CRELA sont au nombre de 31.

Ce centre de recherches bénéficie de crédits d'achat de livres. Il dispose ainsi d'une bibliothèque de recherche alimentée essentiellement par les commandes effectuées par les chercheurs du centre et dont l'usage leur est réservé. La possibilité d'utiliser ces ouvrages est cependant ouverte aux doctorants et aux étudiants de 3^{ème} cycle dépendant du département d'études anglophones. La bibliothèque du CRELA comporte environ 1000 ouvrages, essentiellement des ouvrages de recherche en relation avec les axes de recherche des chercheurs du centre.

1.2.1.2. le public potentiel

Les étudiants de la Maison des langues peuvent constituer un public potentiel pour les ouvrages d'anglais de la bibliothèque de l'université, de même que les étudiants du campus Droit et sciences économiques situé non loin du campus Lettres.

La Maison des langues est un service commun de l'université dont le rôle est d'enseigner les langues vivantes aux étudiants issus des sections dont ce n'est pas la spécialité. Cette mission, au-delà des littéraires, concerne l'ensemble des étudiants niçois. Sur le campus Lettres, l'enseignement obligatoire d'une langue étrangère aux étudiants de première et seconde année de DEUG est assuré par ce service. Les étudiants en langues étrangères appliquées (LEA), langues et civilisations étrangères (LCE) et lettres classiques ne sont pas concernés par cet enseignement. Au total, 3400 étudiants doivent suivre des cours à la Maison des Langues, 2200 étudiants en première année de DEUG, dont 1600 ont choisi l'anglais et 1200 en deuxième année de DEUG dont 900 ont choisi l'anglais²⁵.

²⁵ La répartition de la provenance des étudiants de la Maison des Langues sur le campus Lettres est la suivante : département Arts, Communication et Langage (ACL) : 25 %, sociologie-ethnologie : 15 %, histoire : 10%, géographie : 10%, psychologie (site de St Jean d'Angély) : 20 %, arts du Spectacle : 10 %, musique : 6%, sciences du langage : 2%, DEUST informatique : 2%.

Les ressources documentaires disponibles à la Maison des langues sont principalement rédigées en langue anglaise. Il s'agit d'environ 150 ouvrages de la collection *Penguin readers*, versions simplifiées de classiques, romans à succès, scénarii classés suivant leur niveau de difficulté de lecture. Il faut y ajouter une série d'abonnements à des journaux ou des revues anglophones tels *The Herald Tribune*, *The Guardian Weekly*, *Time*, *The Economist*. Les étudiants de la Maison des langues ont également à leur disposition des cassettes et des DVD en version originale.

On peut ajouter que la Maison des langues a mis en dépôt, en consultation sur place, environ 80 livrets de la collection *Penguin Readers* à la section lettres de la BU. Ces ouvrages sont rassemblés dans un carrel de la salle de lecture consacrée aux langues et à la littérature, sous le nom de « atelier de lecture de la Maison des langues ».

On peut penser que les étudiants de la Maison des Langues constituent un public potentiel pour le fonds d'anglais de la section Lettres, il en va de même des étudiants du campus Droit et sciences économiques.

Les étudiants du campus Droit et sciences économiques de Nice suivent des cours d'anglais, la plupart du temps facultatifs, parfois obligatoires. Ces cours sont dispensés par des professeurs d'anglais rattachés administrativement aux UFR du campus droit ou à la Maison des langues. Lors d'un entretien téléphonique avec Mme Berben, professeur responsable des enseignements d'anglais sur le campus droit, j'ai pu apprendre que le nombre d'étudiants suivant des cours d'anglais sur ce campus se situe aux alentours de 1800.

La section droit de la BUNSA n'acquiert pas de livres d'apprentissage des langues, la question se posait donc de savoir comment les étudiants de ce campus satisfont les besoins de ressources documentaires dans ce domaine. Il apparaît que les enseignements d'anglais du campus droit sont essentiellement orientés vers les domaines juridiques et économiques. De ce fait, les méthodes de travail nécessitent le recours à des articles de journaux ou de revues plutôt qu'à des livres. Il faut d'ailleurs souligner que la section droit de la BUNSA acquiert des ouvrages, en particulier, d'économie en langue anglaise.

Les professeurs d'anglais fournissent une bibliographie aux étudiants, ceux-ci pouvant les emprunter à la section lettres de la BUNSA ou à la bibliothèque municipale. Les étudiants du campus droit peuvent donc constituer un public potentiel pour la section lettres de la BUNSA, la relative proximité géographique de

celle-ci pouvant constituer un facteur favorable. Le poids de ce public potentiel doit cependant être relativisé dans la mesure où le nombre important de disciplines au programme dans les sections droit, économie ou AES, ne fait pas de l'anglais une priorité des étudiants. En outre, ceux-ci ne disposent pas nécessairement de suffisamment de temps pour s'y consacrer pleinement. La plupart d'entre eux semblent s'en tenir à la consultation des revues et au manuel indiqué par leur enseignant.

1.2.2. les ressources documentaires à la disposition des anglicistes à Nice

1.2.2.1. *la bibliothèque de section d'anglais*

La bibliothèque de section d'anglais située dans les locaux de l'université est gérée par un professeur d'anglais bénévole assistée de moniteurs étudiants qui assurent les permanences d'ouverture de la bibliothèque.

Le fonds de la bibliothèque comporte environ 18 000 ouvrages. Il n'est pas informatisé, le catalogue est constitué par un fichier papier avec deux types de classements : un classement thématique et un classement par auteurs. Les ouvrages ne sont pas en libre-accès du fait de l'absence de système anti-vol mais en prêt indirect.

Les ouvrages de cette bibliothèque sont répartis en trois grandes catégories : littérature, civilisation et linguistique. Elle comporte de grands classiques et des ouvrages de base dans ces catégories. Par ailleurs, les ouvrages de base cités dans les bibliographies des enseignants ont également été acquis par la bibliothèque de section. Ce sont les ouvrages les plus consultés, en particulier par les étudiants des premières années qui semblent apprécier cette bibliothèque.

Cependant, les moyens financiers dont dispose la bibliothèque ne lui permettent pas de développer une politique documentaire très ambitieuse.

Une coopération a été instaurée avec la bibliothèque de l'université afin d'établir une répartition des acquisitions et d'éviter les doublons. Cette coopération qui a été proposée par la section Lettres de la BUNSA en 1995 fonctionne de façon inégale

avec les différentes bibliothèques associées du campus Lettres. Toutefois, la coopération avec la bibliothèque d'anglais semble satisfaisante. La répartition des acquisitions entre la bibliothèque de l'université et la bibliothèque de section a été définie de façon relativement précise et elle est appliquée. La bibliothèque de section se charge des acquisitions de manuels de base en plusieurs exemplaires et également des acquisitions d'œuvres au programme des concours du CAPES et de l'agrégation. En effet, ces ouvrages doivent être disponibles rapidement pour les étudiants préparant les concours d'autant qu'un même thème reste au programme des concours pour une période d'une année. Or, la législation sur les marchés publics conduit la bibliothèque de l'université à passer par l'intermédiaire de fournisseurs pour les acquisitions d'ouvrages, ce qui induit des délais importants dans la mise à disposition des ouvrages. La bibliothèque de section, dont le budget n'atteignait jusque-là pas la limite de soumission à la procédure des marchés, avait la possibilité de traiter directement avec les éditeurs et donc d'obtenir les ouvrages plus rapidement. Cette différence au niveau des délais est plus marquée encore pour les ouvrages publiés à l'étranger. Il semble que les fournisseurs aient des difficultés à obtenir les ouvrages parus à l'étranger.

La bibliothèque de section s'oriente également vers les acquisitions d'ouvrages de littérature anglo-saxonne contemporaine. Ce type d'ouvrages qui n'entre pas directement dans les programmes étudiés à l'université est relativement peu présent dans le fonds de la bibliothèque de l'université. L'objectif est d'amener les étudiants à lire en anglais non pas seulement par obligation mais également comme un loisir.

La bibliothèque de l'université se charge des autres types d'acquisitions, en particulier les abonnements aux périodiques, coûteux et difficilement gérables par une petite bibliothèque. Les ouvrages onéreux et les ouvrages fondamentaux sont également achetés en priorité par la bibliothèque de l'université. La bibliothèque de l'université acquiert également les ouvrages non pas directement au programme des concours mais figurant sur les bibliographies des concours.

1.2.2.2. *autres ressources documentaires*

Les étudiants en anglais peuvent également se rendre à la bibliothèque municipale de Nice. C'est le cas de certains d'entre eux que j'ai rencontrés, cependant la bibliothèque municipale est plutôt utilisée comme salle de travail que pour ses ressources documentaires. Elle dispose de quelques usuels en langue anglaise tels

des dictionnaires, mais elle ne procède pas réellement à des acquisitions de niveau universitaire en anglais.

Néanmoins les étudiants anglicistes utilisent parfois à la médiathèque située au centre ville pour consulter des journaux ou revues anglophones.

1.3. le budget consacré aux acquisitions d'anglo-américain à la section Lettres de la BUNSA

Sur un budget total de 656 083 F engagés en 1999 pour les acquisitions d'ouvrages à la section Lettres, les acquisitions du secteur d'anglo-américain représentent 46218 F engagés, soit 7 %.

Au cours des années 1998 et 1999, la part des crédits consacrés aux acquisitions d'anglais dans l'ensemble du budget d'acquisitions de la section Lettres est proportionnelle à la part que représentent les étudiants anglicistes dans l'ensemble du public de la section, comme l'illustrent les tableaux présentés en annexe 2. Cet état de fait est vérifié à la fois pour les acquisitions d'ouvrages et les acquisitions de périodiques.

2. L'organisation actuelle des acquisitions à la section Lettres de la BUNSA

2.1. Les acquisitions d'ouvrages

2.1.1. Principes généraux d'organisation des acquisitions

Depuis 1995, une politique de concertation avec les différents départements de l'université a été instaurée en matière d'acquisitions. Cette politique s'est traduite au niveau de la section Lettres par la nomination d'acquéreurs spécialisés ayant en charge les différents secteurs d'acquisition dans lesquels la bibliothèque intervient.

Au niveau de l'université, il a été demandé aux différents départements de désigner en leur sein un correspondant qui serait chargé des relations avec la bibliothèque. Ainsi, le fait pour la bibliothèque d'avoir un correspondant unique qui à son tour diffuse l'information à ses collègues simplifie la communication.

Le correspondant enseignant est chargé de rassembler et éventuellement de sélectionner les suggestions d'achat de ses collègues. Il lui est également demandé de transmettre, en début d'année universitaire ou en fin d'année en prévision de l'année suivante, les bibliographies des enseignants de son département. Cette coopération fonctionne de façon inégale suivant les départements.

L'acquéreur spécialisé vérifie les suggestions d'achat qui lui sont transmises et procède aux commandes dans le cadre du budget qui lui est défini. Il assure un suivi de la commande entre le moment de décision de la commande et la date de la mise en rayon, en passant par la date de catalogage de l'ouvrage. Il est ainsi en mesure de renseigner un enseignant qui s'inquiéterait du stade d'avancement d'une commande. La répartition des secteurs entre les différents acquéreurs s'est effectuée en fonction des compétences de chacun mais également en fonction de l'intérêt manifesté par tel ou tel pour un secteur d'acquisition donné²⁶.

La répartition des crédits alloués à chaque secteur est décidée progressivement au cours de l'année. En début d'exercice budgétaire, chaque acquéreur se voit attribuer un crédit de 30 000 F d'ouvrages à commander et en cours d'année des bilans sont effectués lors de réunions rassemblant l'ensemble des acquéreurs spécialisés. Au cours de ces réunions, une nouvelle attribution de crédits est décidée en fonction des crédits encore disponibles mais également des dépenses déjà engagées par chaque acquéreur et de l'importance du secteur dont il est responsable. Un tel système ne permet pas véritablement de définir clairement des priorités d'acquisition. Il est par ailleurs relativement aléatoire dans la mesure où il favorise les acquéreurs qui commandent rapidement²⁷.

Or le budget peut constituer un moyen de transposer dans les faits des axes de politique documentaire décidés préalablement. Comme le met en évidence Bertrand

²⁶ Voir la répartition des secteurs entre les différents acquéreurs en annexe 3.

²⁷ Cette remarque doit être relativisée car dans les faits la répartition des crédits par secteur d'acquisition n'est pas éloignée de façon excessive de la répartition des effectifs de l'université par filière, voir section 1.3.

Calenge²⁸, un moyen d'orienter la politique d'acquisition de façon volontariste réside dans la répartition initiale du budget en début d'année. Au lieu de reconduire systématiquement le budget de l'année précédente et d'intervenir uniquement à la marge sur les augmentations de crédits obtenues, il peut être décidé de reconduire les crédits de l'année précédente pour chaque secteur à hauteur de 50 % du total. Le reste des crédits est alors à négocier en fonction des priorités d'acquisition. Ce système permet de doter exceptionnellement un secteur d'acquisition une année sans que cette dotation soit considérée comme un acquis à reconduire chaque année. Cependant, la totalité du budget ne doit pas être répartie en début d'exercice, un minimum de 10 % du budget total doit être conservé en réserve en vue d'éventuels réajustements ou de dépenses exceptionnelles.

2.1.2. Les acquisitions d'ouvrages au niveau du secteur anglo-américain

L'acquéreur chargé du secteur d'anglo-américain est angliciste de formation et il consacre 10 % de son temps de travail aux acquisitions, ce qui représente 3 heures hebdomadaires.

La source principale d'acquisitions est constituée par les bibliographies distribuées en début d'année aux étudiants par les enseignants. Les ouvrages figurant sur ces listes sont commandés systématiquement. Viennent ensuite les suggestions d'achats formulées par les enseignants, les suggestions des enseignants du département d'anglais sont centralisées par l'enseignante désignée par ses collègues pour être l'interlocuteur de la bibliothèque. Le dialogue et la coopération avec le département d'anglais se passent ainsi dans de bonnes conditions. Les acquisitions trouvent également leur origine dans les suggestions d'achat des étudiants : ces demandes sont déposées au service de renseignement aux lecteurs par l'intermédiaire d'un formulaire prévu cet effet. Si l'ouvrage demandé n'est pas commandé, les raisons en sont expliquées sur un document disponible à la banque de prêt. Les demandes d'étudiants en maîtrise ou en DEA ayant un sujet de recherche précis à traiter sur une longue durée sont également prises en considération. Enfin, la dernière source d'acquisition relève des initiatives de l'acquéreur lui-même. Ce dernier type

²⁸ Dans un cours de politique documentaire donné à l'ENSSIB aux élèves-conservateurs de bibliothèque,

d'acquisition est effectué soit en fonction des œuvres au programme des étudiants, des documents qui sont jugés complémentaires ou traitant de sujets connexes, soit dans le cas où l'acquéreur s'aperçoit de lacunes à combler dans le fonds de la bibliothèque.

Les outils utilisés lors des acquisitions sont les sites des éditeurs en lignes, les librairies en lignes, qu'elles soient basées en France ou dans les pays anglophones, ainsi que les revues professionnelles telles *Livres hebdo* ou *Les livres de l'année*. Le recensement des *Books in print* est également utilisé. Enfin, il faut citer les catalogues d'éditeurs ainsi que les articles de presses ou compte-rendu de lecture.

2.2. Le cas des périodiques

La section Lettres de la BUNSA donne accès à 1717 titres de périodiques au total dont 747 titres vivants. En effet, 601 titres sont acquis par abonnement à titre onéreux et 146 titres sont reçus en don.

Les acquisitions de périodiques sont gérées par le service des périodiques. Les suggestions des enseignants et le cas échéant d'autres lecteurs sont prises en compte pour les acquisitions. Lorsque l'acquisition d'un titre est envisagée, le service vérifie par l'intermédiaire du cédérom de localisation des périodiques *Myriade* quelles sont les bibliothèques abonnées à ce titre. L'objectif est de s'assurer de la nécessité d'un tel abonnement et de la qualité du périodique. Si des bibliothèques reconnues sont abonnées à ce titre, il est possible d'établir une présomption de qualité du périodique en question. Au contraire, si peu de bibliothèques sont abonnées, et si le périodique est de niveau universitaire, il peut être intéressant d'offrir l'accès à un titre difficile à obtenir. Comme le souligne Valérie Tesnière²⁹ "*la prise en compte de la demande des usagers doit être pondérée par une analyse de la fréquence d'usage des titres et de la disponibilité des titres de la spécialité dans d'autres établissements*". Il est envisageable d'aller plus loin dans l'analyse préalable à un abonnement. Une politique construite d'abonnements en matière de périodiques pourrait être amorcée

promotion DCB 9, année 2000/2001.

²⁹ Cf TESNIERE, Valérie. De l'usage d'une politique d'acquisition. in ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonnateurs : Bertrand CALENGE,

de la façon suivante : *"d'une part déterminer les titres de consultation quasi quotidienne pour lesquels il semble délicat de renoncer à des abonnements (citation-use studies), d'autre part lister les titres spécialisés qui relèvent du pôle d'excellence de la bibliothèque, à voir si d'autres bibliothèques les possèdent et à déterminer ensuite, pour ces titres de consultation moins soutenue, si le pôle d'excellence ne doit pas être un peu plus restreint et si un plan d'acquisition partagées bien cohérent n'est pas à fixer d'abord sur le papier avec d'autres établissements."*³⁰

Par ailleurs, une coopération et un dialogue existent avec les responsables des différents secteurs d'acquisition. Le service des périodiques leur indique les nouveaux titres qui paraissent en rapport avec leur secteur. Les acquéreurs proposent des acquisitions de périodiques dans leur secteur. Le service des périodiques les consulte également dans le cas de suggestions d'acquisition de lecteurs.

Cependant, l'objectif est de renforcer encore cette coopération afin que chaque acquéreur s'implique autant dans le choix des titres de périodiques que dans le choix des ouvrages relevant de son secteur. L'action de l'acquéreur spécialisé dans le domaine des périodiques ne doit pas s'exercer à la marge dans le choix des nouveaux titres mais plus globalement à l'échelle des périodiques en rapport avec son secteur d'acquisition. Il est important d'évaluer les complémentarités entre des documents portant sur les mêmes thèmes bien que relevant de supports différents, au-delà des supports, c'est une logique de contenu qui doit primer.

2.3. Le rôle croissant de la documentation électronique

La documentation électronique au sens large à laquelle la bibliothèque donne accès comporte deux volets : d'une part les ressources électroniques provenant d'internet auxquelles la bibliothèque donne accès gratuitement par l'intermédiaire de son site

Silvie DELORME, Jean-Michel SALAÛN et Réjean SAVARD. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995. 455 p. ; pp. 259-283.

³⁰ Ibidem pp.276-277.

internet ; d'autre part les bases de données et les périodiques électroniques auxquels la bibliothèque s'est abonnée.

Par l'intermédiaire de son site internet, la bibliothèque de l'université de Nice donne accès à des liens vers des sites sélectionnés par les bibliothécaires³¹. La page web de chacune des sections de la BUNSA contient une rubrique de liens internet classés par discipline sélectionnés par un bibliothécaire de la section.

A la section Lettres, la sélection de sites web adaptés aux différentes disciplines enseignées à l'université est effectuée par le bibliothécaire responsable des questions informatiques et de la documentation électronique. Ces liens apparaissent ensuite sur la page documentation électronique du site de la bibliothèque et sont classés par discipline.

Les sites sont sélectionnés à partir de plusieurs sources : les signets des bibliothèques universitaires et des bibliothèques nationales pour une part, les signets de sites validés tels le site du Monde. Il faut y ajouter les revues portant sur l'informatique et les créateurs de sites internet qui envoient spontanément l'adresse de leur site au responsable de la sélection des liens. Il va sans dire que cette dernière source doit faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où l'information fournie par ces sites doit être vérifiée de même que sa qualité et sa pertinence dans le cadre d'une bibliothèque universitaire. Ce travail de vérification des informations et donc de validation incombe à l'institution qui décide de créer un renvoi à ce site à partir de son propre site web. C'est pourquoi on peut supposer que les sites trouvés dans les signets d'une autre institution ont fait l'objet d'une vérification. Cependant, une vérification du niveau de l'information, de la validité technique du lien n'en restent pas moins nécessaires lors de l'insertion dans les signets d'une bibliothèque. Par ailleurs, la BUNSA est abonnée à une série de bases de données et de périodiques électroniques.

La bibliothèque de l'université de Nice a, dès 1997, sous l'impulsion de son directeur, Louis Klee, joué un rôle précurseur dans la fourniture d'accès à la documentation électronique à son public³². La mise en place d'une offre diversifiée de bases de données dès 1997 à Nice a été rendue possible par une coopération du

³¹ Ces signets sont en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unice.fr/BU/lettres/pseldoc.html#disciplines>, page consultée le 10.01.01.

SCD et des autorités de l'université. Depuis lors, la politique d'accès à la documentation électronique s'est poursuivie et s'est traduite par un renforcement de l'offre, la part financière de la BU allant en augmentant (voir le tableau ci-dessous).

Evolution du budget documentation électronique ³³:

(CS désigne le Conseil Scientifique de l'Université et SCD le Service Commun de la Documentation de l'Université de Nice-Sophia Antipolis)

	1997	1998	1999
CS	155 000 F	220 000 F	300 000 F
SCD	35 000 F	260 000 F	600 000 F
Total	190 000 F	480 000 F	900 000 F

Par ailleurs, un serveur de cédéroms a été installé sur le réseau au début de l'année 2000. Ce serveur, installé au niveau central, dessert les différentes sections de la BU. De ce fait, contrairement à l'ancien système de cédéroms en monoposte ou en réseau à l'intérieur d'une section, tous les titres de cédéroms sont accessibles à partir de toutes les sections.

L'importance des enjeux soulevés par la documentation électronique explique que ce dossier ait été impulsé par la direction de la BU pour l'ensemble des sections³⁴. Le service de la documentation électronique est organisé selon le schéma suivant : le responsable du service pour l'ensemble de la BU travaille en relation avec les différents correspondants, responsables de la documentation électronique dans chaque section. Le financement de la documentation électronique constitue une ligne à part entière du budget de la BU au niveau central et n'est pas prélevé sur le budget des sections. La répartition du travail "*entre la responsabilité centrale et les*

³² Cf KLEE, Louis. Une expérience de terrain en France, impact de la documentation électronique sur l'organisation d'un service commun de la documentation, premier bilan sur les tendances à l'Université de Nice. Communication au Congrès de l'ADBU, septembre 2000, 5 pages.

³³ Tableau extrait du Rapport d'activité : BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION), *Rapport d'activité 1999*. Nice : Direction de la bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis, 1999. 61 p. ; pp. 45-47.

³⁴ On peut à ce sujet se référer à la présentation des ressources documentaires électroniques du SCD de Nice-Sophia Antipolis par Mickaël Hug, conservateur au SCD de Nice-Sophia Antipolis lors d'une journée d'étude de l'URFIST à Bordeaux, accessible en ligne sur le World Wide Web [en ligne] à l'adresse suivante : <http://www.montesquieu.u-bordeaux.fr/urfist/e-ressources/nice/index.htm> , page consultée le 11 janvier 2001.

sections" se fait, comme le rappelle la direction³⁵ de la façon suivante : "les sections se chargent plus particulièrement des périodiques électroniques, en liaison avec leurs propres services de périodiques, le service central s'occupe plus particulièrement de l'offre en bases de données (y compris celles qui offrent un accès à un ensemble de périodiques)".

3. Historique des actions menées à la section Lettres de la BUNSA en matière de politique documentaire

Un certain nombre de mesures ont été prises à la section Lettres de la BUNSA en vue de poser les bases d'une politique documentaire. A cet égard, la réunion du 20 mars 2000 à laquelle participaient tous les membres du personnel impliqués à quelque niveau que ce soit dans le processus d'acquisition a permis d'arrêter des principes importants. Ces principes ont été réaffirmés et enrichis par d'autres décisions lors d'une autre réunion portant sur les acquisitions en date du 5 octobre 2000.

3.1. Organisation des acquisitions

Le service des commandes étant assuré par un seul agent, en son absence aucune commande ne pouvait être passée, ce qui pouvait avoir pour effet d'allonger les délais de mise à disposition des documents. C'est pourquoi il a été décidé de former un autre membre du personnel à la passation des commandes afin qu'elle puisse prendre le relais si nécessaire.

Le traitement et le suivi des dons et des échanges était jusque-là assuré par un service autonome, le service des dons et des échanges. Il a été décidé que les dons seraient accueillis et sélectionnés par l'acquéreur spécialisé concerné. De ce fait, seuls les documents compatibles avec la politique documentaire de la bibliothèque sont acceptés et ils sont intégrés à la collection dont l'unité et la cohérence se

³⁵ Ib idem

trouvent renforcées. L'acquéreur spécialisé peut développer des complémentarités avec les documents acquis par ailleurs par la bibliothèque. Si les échanges continuent à être traités par un service autonome, la coopération avec les acquéreurs spécialisés doit être renforcée pour ré-étudier la qualité des documents reçus dans le cadre des échanges et l'intérêt de leur contenu au regard des acquisitions du secteur concerné.

De façon plus générale, une coopération entre les différents services de la bibliothèque est à développer pour ce qui concerne la démarche d'acquisition. Les acquéreurs devront coopérer de façon plus affirmée avec le service des périodiques, le service de la documentation électronique et le service du prêt entre bibliothèques. A titre d'exemple, le service du prêt entre bibliothèques devrait établir un "palmarès" des ouvrages ou des articles les plus demandés à d'autres bibliothèques, afin d'en envisager l'acquisition.

3.2. Suivi budgétaire des acquisitions

Une plus grande prise en compte des dépenses réellement effectuées sur un budget a été décidée. En effet, le système intégré de gestion de bibliothèque permet un suivi des seules dépenses engagées. Or certaines dépenses engagées ne sont effectivement réalisées dans la mesure où certains documents sont indisponibles. Le taux de documents indisponibles peut varier suivant les secteurs, notamment en fonction du nombre d'ouvrages étrangers concernés. Il a donc été décidé qu'un décompte serait effectué par le service des commandes en fonction des factures reçues. En outre, les ouvrages commandés et non reçus seront signalés à l'acquéreur qui en a passé commande. Ce dernier aura toute latitude pour décider de commander une nouvelle fois le document ou pas.

3.3. Principes de politique documentaire

Des principes ont été posés en ce qui concerne le nombre d'exemplaires de chaque type de document à acquérir. Ils sont détaillés dans les tableaux suivants.

3.3.1. Nombre d'exemplaires à commander :

- *Listes bibliographiques des enseignants*
 - o Ouvrages de premier cycle :

Nombre d'inscrits étudiants	Nombre d'exemplaires à commander
Moins de 100	1
De 100 à 300	2
Plus de 300	1 par tranche de 100 inscrits supplémentaires, avec un maximum de 5 exemplaires

- o Ouvrages de second et troisième cycle :

Achat en 1 à 2 exemplaires en fonction du nombre d'étudiants inscrits.

- *Bibliographie courante*

Pour le premier cycle, 1 à 2 exemplaires.

Pour les second et troisième cycle, 1 exemplaire.

- *Bibliographie rétrospective*

Les ouvrages doivent être acquis en un seul exemplaire quel que soit le niveau d'études.

- *Cas particuliers*

Type d'ouvrages	Nombre d'exemplaires
Préparation des concours	1 voire 2 si concerne plusieurs concours (dans ce cas un exemplaire sera exclu du prêt)
Dictionnaires et ouvrages de référence	1 à 5 en fonction du prix
Fonds spécialisé, type Le Clézio	1 pour le fonds spécialisé, 1 pour le fonds général éventuellement
Documents d'actualité	1
Ouvrages étrangers	1 (sur demande exclusivement)

3.3.2. Désherbage

Critères de désherbage	Solutions envisagées	Destinations possibles de l'ouvrage
Ouvrages obsolètes (en cas de doute, vérification avec les enseignants)	Ouvrages remplacés par une édition plus récente ou totalement supprimés du fonds	* refouler l'ouvrage en réserve active (magasin de prêt) * refouler l'ouvrage en réserve passive (magasin de conservation)
Ouvrages physiquement détériorés	* rachat * réparation en interne * exceptionnellement reliure industrielle, si le document est indisponible dans le commerce et toujours demandé	*dons à des bibliothèques françaises et étrangères, ou à des associations de bienfaisance * mise au pilon

Le désherbage a son importance car il convient d'avoir un libre-accès « vivant ».

3.3.3. Prise en compte des suggestions des lecteurs

	Validation de la demande du lecteur	Critères de refus d'acquisition d'un ouvrage
Cas général	La demande est le plus souvent validée sauf si elle entre dans l'un des critères d'exclusion énumérés ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> - ouvrage d'un niveau inférieur au niveau universitaire ou de trop grande vulgarisation - essai d'actualité de type « sensationnalisme » - ouvrage relevant d'un domaine ne figurant pas dans les enseignements de la faculté
Demande émanant d'un enseignant	La demande est prise en compte lorsqu'elle provient de l'interlocuteur officiel du département	

L'analyse du contexte en terme de public et de ressources documentaires disponibles ainsi que l'état de l'existant en matière de principes de politique documentaire constituent un préalable indispensable à la mise en place d'une politique d'acquisition adaptée au contexte local. En effet, comme le signale Bertrand Calenge, une collection n'est pas « *l'accumulation muséale des savoirs, mais elle est un gisement modelé au service d'une population* »³⁶. La mise en œuvre d'une politique d'acquisition adaptée suppose la connaissance des besoins de la population à desservir mais surtout de disposer d'outils permettant de répondre à ces besoins.

³⁶ Cf CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Éditions du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques, p. 372.

*Analyse de la politique documentaire
actuelle, particulièrement au niveau
du secteur anglo-américain, et
propositions de méthodes
d'acquisitions*

**1. De l'analyse des collections du secteur
d'anglo-américain et de leur usage à des
propositions de développement des
collections adaptées**

1.1. Les collections du secteur d'anglo-américain

Le secteur d'anglo-américain comprend 5178 ouvrages en libre-accès auxquels il faut ajouter les ouvrages en magasin qui sont au nombre de 1904. Au total le secteur d'anglo-américain se compose donc de 7082 ouvrages³⁷.

Le détail de la répartition des ouvrages en libre-accès entre les différentes cotes de la classification de la Library of Congress relatives au secteur d'anglo-américain est la suivante : les ouvrages dont la cote commence par PE sont au nombre de 253, les ouvrages dont la cote commence par PR sont au nombre de 3623 et les ouvrages dont la cote commence par PS sont au nombre de 1302. Suivant la classification de la Library of Congress, les ouvrages dont la cote commence par PE sont les

ouvrages portant sur la langue anglaise, les ouvrages dont la cote commence par PR sont les ouvrages de ou traitant de littérature anglaise, les ouvrages dont la cote commence par PS sont les ouvrages de ou traitant de littérature américaine.

La liste des abonnements de périodiques pour le secteur d'anglo-américain comporte 40 titres pour l'année 2000. Le montant total des abonnements du secteur s'élève à 21 142 F en 2000.

Concernant la documentation électronique, les abonnements étant négociés à l'échelle du SCD, les différents bouquets, bases de données et périodiques électroniques sont accessibles par les usagers de toutes les sections de la BU. Il est dès lors parfois difficile d'identifier les bases plus spécifiquement destinées au public d'une section en particulier et a fortiori d'un département précis de l'université.

Avec la coopération du responsable de la documentation électronique pour l'ensemble du SCD de Nice-Sophia Antipolis, il a été possible de dresser la liste des bases de données susceptibles d'intéresser le public de la section Lettres de la BUNSA, ainsi que de leur coût dans la plupart des cas.

Cette liste figure en annexe 4.

La seule base destinée spécifiquement aux anglicistes est la base *Literature on Line* (LION). La base de données LION sur la littérature anglaise et américaine, qui est proposée par la société Bell & Howell, regroupe 250 000 poèmes, 4000 pièces de théâtre et plus de 1000 œuvres en prose, le tout en texte intégral. Il s'agit de textes écrits entre l'an 600 et aujourd'hui. Cette base offre également l'accès par des liens hypertextes à plus de 1000 sites web extérieurs. Cette base s'adresse aux chercheurs en littérature anglo-saxonne mais aussi aux enseignants et étudiants de la langue anglaise. Cette base de données, qui semblait intéresser les enseignants-chercheurs de Nice lorsqu'elle leur a été présentée, est relativement peu consultée actuellement. Les enseignants-chercheurs avec qui j'ai pu m'entretenir sur le sujet ont invoqué différentes raisons qui ne remettaient en rien en cause leur intérêt pour cet outil. Leurs arguments tenaient plutôt à un manque de temps, un manque d'habitude pour la

³⁷ D'après les chiffres fournis par le service statistiques du SCD au 16 octobre 2000.

manipulation de l'outil informatique mais surtout un sous équipement en postes informatiques. Une solution pour convaincre les enseignants-chercheurs de l'intérêt de cette base de données peut résider dans l'envoi par la bibliothèque d'extraits de la base dans leurs boîtes aux lettres électroniques. Ces extraits seraient adaptés à chacun d'entre eux en fonction de leurs thèmes de recherche, en veillant bien à ne pas omettre le directeur du laboratoire de recherches dont le potentiel de persuasion sur ses collègues peut être important.

D'autres bases peuvent également être utiles aux anglicistes, telle MLA³⁸.

Il faut également signaler que parmi les abonnements à des périodiques électroniques, une grande majorité est rédigée en langue anglaise et un certain nombre traite de sujets littéraires susceptibles d'intéresser les anglicistes niçois.

1.2. Analyse des usages actuels des collections d'anglo-américain

L'analyse de l'usage actuel des collections constitue un moyen de définir des directions pour le développement des collections. A cet égard, les statistiques de prêt des documents, en particulier des ouvrages, de même que la prise en compte de l'activité du service de prêt entre bibliothèques peuvent être éclairantes.

1.2.1. Statistiques de prêt des documents

L'analyse des statistiques de prêt des documents vise à déterminer les documents les plus fréquemment empruntés au cours des dernières années. Sur le fonds d'anglais, la liste des ouvrages sortis plus de 5 fois au cours de l'année 2000³⁹, fait apparaître

³⁸ MLA International bibliography : cette base bibliographique indexe depuis 1963 des articles concernant les langues modernes, la linguistique, la littérature, le folklore et le cinéma. Elle comprend plus d'1.3 millions de notices.

³⁹ Les statistiques ayant été élaborées au mois d'octobre, elles ne prennent en compte l'année 2000 que jusqu'au mois d'octobre, et non la totalité de l'année civile.

que les ouvrages portant sur la langue anglaise⁴⁰ font l'objet d'autant voire de plus d'emprunts multiples que les ouvrages de littérature⁴¹. Il faut noter que le fonds de littérature est beaucoup plus important que le fonds d'ouvrages portant sur la langue anglaise⁴².

Pour l'année 2000, 17 ouvrages portant sur la langue anglaise sont sortis plus de 5 fois et 15 ouvrages de littérature sont dans le même cas. Parmi les ouvrages portant sur la langue, 12 sont sortis 7 fois et plus, les 2 ouvrages les plus empruntés, l'ont été 12 et 13 fois dans l'année. Pour les ouvrages de littérature, 4 ont été empruntés 7 fois et plus et les 2 ouvrages les plus empruntés l'ont été 10 fois chacun⁴³.

De tels résultats plaident en faveur d'une politique d'achat en plusieurs exemplaires pour les ouvrages les plus demandés, en particulier pour les ouvrages portant sur la langue anglaise qui sont plus nombreux à faire l'objet d'emprunts en grand nombre, et ce nombre d'emprunts étant supérieur à celui des ouvrages de littérature.

En outre, les ouvrages relatifs à la langue sont susceptibles d'intéresser un public plus vaste que les ouvrages de littérature. Ces derniers dont le niveau relativement élevé suppose une bonne connaissance de l'anglais, intéressent principalement les spécialistes, donc les étudiants du département d'anglais. Les ouvrages portant sur la langue anglaise sont utilisés par les étudiants de Langues Etrangères Appliquées (LEA). Pour l'année universitaire 2000 ils étaient 838⁴⁴ dans la filière LEA à étudier l'anglais, alors que le nombre total d'étudiants du département d'anglais était de 783. Les titres des ouvrages les plus empruntés dont la cote commence par PE laissent d'ailleurs à penser qu'ils l'ont été par des étudiants de LEA. L'ouvrage le plus emprunté (13 fois au cours de l'année 2000) est le suivant :

GARCIA, Jean-Claude. *Readings from the press, l'anglais des medias*. (cote : PE 1127 GAR)

⁴⁰ Il s'agit des ouvrages dont la cote commence par PE dans la classification de la Library of Congress.

⁴¹ Il s'agit des ouvrages dont la cote commence par PR (pour la littérature anglaise) ou PS (pour la littérature américaine).

⁴² Voir la section 1.1 de cette seconde partie.

⁴³ Il s'agit dans les 2 cas de critiques d'œuvres de Shakespeare, auteur au programme de plusieurs cours du département d'anglais.

⁴⁴ D'après l'état récapitulatif des inscriptions au 14/12/00, fourni par l'université de Nice-Sophia Antipolis, concernant l'UFR lettres, arts et sciences humaines et l'UFR espaces et cultures.

Mais on peut également citer les ouvrages suivants qui ont été empruntés 7 fois au cours de l'année 2000 :

FERGUSSON, Brian. *Thème anglais, filière LEA*. (cote : PE 1129 .F7 FER)

LOZES, Monique. *Version anglaise, filière LEA*. (cote : PE 1129 .F7 LOZ)

Or, les étudiants en LEA ne constituent pas une priorité lors des acquisitions du secteur d'anglo-américain. La coopération est davantage développée avec le département d'anglais qu'avec le département de LEA. Ainsi, les bibliographies des enseignants de LEA ne parviennent pas toujours à la bibliothèque.

D'autres étudiants dont l'anglais n'est pas la spécialité peuvent également éprouver la nécessité de consulter des documents portant sur la langue anglaise, ce qui est plus rarement le cas des ouvrages de littérature⁴⁵.

L'acquisition d'exemplaires supplémentaires de ces ouvrages portant sur la langue utiles aux étudiants du département d'anglais, comme aux étudiants de LEA et aux étudiants non spécialistes d'anglais peut dès lors être envisagée pour mieux répondre aux attentes du public mais également eu égard à la disponibilité des documents. La disponibilité doit être entendue comme la présence minimale d'un certain nombre de documents dans les espaces de libre-accès pour le lecteur qui recherche des documents sur un sujet donné⁴⁶. Dans le cas où un lecteur souhaite emprunter des documents, si ceux-ci se révèlent pour la plupart indisponibles, cela dénote que « *l'offre est défaillante et réclame sans doute d'être renforcée* »⁴⁷.

Cette idée est d'ailleurs confirmée par les statistiques établissant le nombre de prêts des ouvrages pour chaque année en fonction de leur cote. En effet, on comptabilise 271 prêts des ouvrages classés en PE⁴⁸ pour l'année 2000⁴⁹, (soit un taux de rotation : nombre de prêts / nombre de documents dans cette catégorie de 84 %) 247 pour l'année 1999 (soit un taux de rotation de 76 %) et 265 pour l'année 1998 (soit un taux de rotation de 82 %). Il est à noter que les ouvrages classés en PE sont au nombre de 322 (ce chiffre inclut les ouvrages perdus du fait de l'impossibilité de dater leur disparition). Ces données sont plus marquantes encore quand on les

⁴⁵ Voir plus loin pour une analyse plus détaillée.

⁴⁶ Cf CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Éditions du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques, p. 178.

⁴⁷ Ibidem

⁴⁸ Il s'agit des ouvrages portant sur la langue anglaise.

⁴⁹ Jusqu'à la fin du mois d'octobre

rapproche des prêts des ouvrages portant sur la littérature. Les ouvrages portant sur la littérature et la civilisation britanniques, cotés en PR ont été prêtés 796 fois en 2000⁵⁰, 1244 fois en 1999 et 1095 fois en 1998, alors que l'on compte 3693 ouvrages classés en PR. D'où un taux de rotation de 21,55 % en 2000, de 33,70 % en 1999 et de 29,65 % en 1998. Pour les ouvrages classés en PS⁵¹, on compte 320 prêts en 2000, 363 prêts en 1999 et 518 prêts en 1998, les ouvrages classés en PS étant au nombre de 1336. D'où un taux de rotation de 23,95 % en 2000, de 27,17 % en 1999 et de 38,77 % en 1998.

Les ouvrages portant sur la langue, donc classés en PE pour ce qui concerne l'anglais, ont un public potentiel beaucoup plus large que les ouvrages de littérature. En effet, ils entrent dans la bibliographie et dans les outils de travail des étudiants spécialisés en anglais⁵² au même titre que les ouvrages de littérature, mais ils présentent également un intérêt pour les étudiants de la filière LEA (langues étrangères appliquées). Ces derniers ont en effet besoin de connaître l'emploi de la langue à des fins d'application pratique et non en vue de l'étude de textes littéraires. Par ailleurs, on peut également penser que parmi les étudiants non spécialistes mais qui étudient l'anglais, certains ressentent le besoin de recourir à des ouvrages de grammaire anglaise ou de vocabulaire. Il peut s'agir des étudiants suivant des cours à la Maison des Langues. Comme il a été signalé dans la première partie de ce travail, aucun manuel, livre de vocabulaire ou de grammaire de base n'y est disponible.

On peut également y ajouter les étudiants qui préparent les concours de l'enseignement (CAPES et/ou agrégation) de lettres modernes. Ils sont environ une centaine comme nous l'avons vu plus haut. Pour l'agrégation, une épreuve de version à l'écrit (coefficient 5 sur 40) et pour le CAPES une épreuve de version à l'écrit (2 sur 12) et un commentaire de texte littéraire à l'oral. Ces étudiants constituent donc également un public potentiel pour le secteur d'anglo-américain.

On peut également évoquer les non spécialistes d'anglais qui peuvent ponctuellement avoir besoin de cette langue dans le cadre de leur propre cursus. Il peut s'agir des chercheurs devant faire une intervention en anglais lors de colloques internationaux, ou d'étudiants souhaitant lire un ouvrage relatif à leur spécialité par

⁵⁰ Jusqu'à la fin du mois d'octobre

⁵¹ Il s'agit des ouvrages portant sur la littérature et la civilisation américaine.

en anglais et non encore traduit. Ainsi, certaines critiques littéraires qui font date ou certains ouvrages d'histoire ont été publiés par des anglophones. Pour lire ces ouvrages des usuels de base sur la langue anglaise peuvent être nécessaires.

L'analyse détaillée des statistiques de prêt des ouvrages en fonction de leur cote sur 3 ans démontre que les ouvrages les plus empruntés, en particulier en littérature, sont les ouvrages qui figurent au programme des enseignements du département d'anglais. Les statistiques de prêt des ouvrages pour les années 1998, 1999 et 2000 mettent en évidence des similitudes relativement nombreuses entre les ouvrages les plus empruntés suivant les années. A titre d'exemple, concernant la littérature anglaise⁵³, parmi les ouvrages les plus empruntés au cours de chacune des trois années étudiées on peut citer les œuvres de Shakespeare et critiques s'y rapportant. En dehors du fait qu'il s'agit de très grands classiques de la littérature britannique, on peut ajouter que ses œuvres *Venus and Adonis* d'une part et *Hamlet* d'autre part figurent au programme de licence. Il en est de même pour *Moll Flanders* de Daniel Defoe et *To the Lighthouse* de Virginia Woolf : ces œuvres font partie des ouvrages les plus empruntés et figurent au programme de licence. En outre, les œuvres de Charles Dickens ou encore Oscar Wilde ainsi que les critiques qui y sont relatives sont fréquemment empruntées et il se trouve qu'elles figurent au programme de première année de DEUG.

Concernant la littérature américaine⁵⁴, les ouvrages les plus empruntés sur les trois années 1998, 1999 et 2000 sont les œuvres de Scott Fitzgerald dont *The Great Gatsby* figure au programme de première année de DEUG, il en va de même pour Henry James avec *The Turn of the Screw* et John Steinbeck avec *Cannery Row*. Les œuvres de Walt Whitman Hawthorne sont également très empruntées et elles figurent au programme de deuxième année de DEUG. Enfin, les œuvres d'Herman Melville et celles d'Arthur Miller font partie des documents les plus prêtés et il se trouve qu'elles sont inscrites au programme de licence.

On pourrait ainsi multiplier les exemples, la plupart des ouvrages les plus empruntés figurent au programme de l'une des années du cursus des étudiants anglicistes. Cette analyse des statistiques de prêt confirme la place importante que tient la prescription des enseignants dans le choix des ouvrages empruntés par les étudiants.

⁵² Autrement dit les étudiants qui suivent la filière littérature et civilisation étrangère.

⁵³ Il s'agit des ouvrages dont la cote commence par PR dans la classification de la Library of Congress.

1.2.2. Le prêt entre bibliothèques

1.2.2.1. *Le PEB fournisseur*

L'analyse des demandes de prêt entre bibliothèques en provenance d'autres bibliothèques peut être un moyen de mettre en évidence les axes forts de la collection, les documents de qualité que possède la bibliothèque dans un secteur. Il peut être intéressant pour un acquéreur d'avoir une confirmation quant à la qualité particulièrement marquée de certaines parties de son fonds. Il est dès lors encouragé à continuer à alimenter ce secteur afin de maintenir la qualité de cette partie du fonds. Il ne m'a pas été possible, par manque de temps, d'analyser en détails l'ensemble des demandes de PEB adressées à la section Lettres de la BUNSA relativement à des ouvrages relevant du secteur d'anglais. J'ai choisi d'examiner un échantillon de ces demandes, les demandes envoyées par le SCD d'Aix-en-Provence. Elles concernent des ouvrages aux thèmes variés, il est donc difficile d'en tirer des conclusions définitives. Il semblerait cependant que les ouvrages ayant fait l'objet d'une demande de PEB soient plutôt des ouvrages de civilisation à propos des pays de langue anglaise plutôt que des ouvrages de littérature ou des ouvrages de langue. On relève néanmoins quelques ouvrages de critique littéraire. Par ailleurs, les ouvrages demandés ne sont systématiquement des ouvrages très récents, un grand nombre d'entre eux portent une date d'édition des années 1960, 1970 ou 1980. Cette analyse demanderait à être menée de façon plus systématique et sur un échantillon de demandes plus large. En effet, aucun thème récurrent ne ressort des demandes étudiées, pas plus que des ouvrages ayant fait l'objet de demandes multiples.

1.2.2.2. *Le PEB demandeur*

Les demandes de PEB émises par les lecteurs de Nice à l'attention d'autres bibliothèques peuvent en revanche mettre en évidence les lacunes des collections. L'étude des demandes de PEB sur 9 mois de l'année 2000⁵⁵ montre que les demandes relatives à des documents d'anglo-américain ne sont pas excessivement nombreuses.

⁵⁴ Il s'agit des ouvrages dont la cote commence par PS dans la classification de la Library of Congress.

⁵⁵ Du mois de février au mois d'octobre inclus.

Mois de l'année 2000	Nombre total de demandes de PEB	Nombre de demandes de PEB concernant le secteur d'anglo-américain	Part des demandes d'anglo-américain
Février	73	10	13,7 %
Mars	62	8	12,9 %
Avril	48	5	10,4 %
Mai	44	4	9,1 %
Juin	46	5	10,9 %
Juillet	15	3	20 %
Septembre	6	1	16,7 %
Octobre	28	Aucune	

Sur les 8 mois considérés, les demandes de PEB du secteur d'anglo-américain représentent 11,18 % des demandes⁵⁶. Or, les anglicistes du département d'anglais représentent 4 % du public de la bibliothèque⁵⁷, ce chiffre ne prend cependant pas en compte les anglicistes de LEA. Le logiciel GEAC ne permet pas d'identifier à l'intérieur des inscrits de la filière LEA ceux qui sont anglicistes.

A titre de comparaison, il faut ajouter que le secteur d'anglo-américain représente 5,91 % des collections en nombre d'ouvrages⁵⁸. La part des demandes de PEB d'ouvrages d'anglo-américain est donc supérieure à la part des lecteurs anglicistes dans le public de la bibliothèque et à la part des ouvrages d'anglais dans le fonds. On ne peut cependant pas en déduire qu'il y ait une disproportion révélant des lacunes du fonds d'anglais. La raison peut en être une certaine vitalité de la recherche au niveau des anglicistes, par rapport aux autres filières.

⁵⁶ 36 demandes concernent le secteur d'anglo-américain sur 322 demandant au total.

⁵⁷ Ils étaient 252 anglicistes inscrits pour l'année universitaire 1999/2000, sur 6172 inscrits à la bibliothèque.

⁵⁸ Le total des ouvrages cotés en PE (253), en PR (3623), en PS (1302) et en XB (ouvrages d'anglais en magasin : 1953) est de 7131 sur un nombre total de 120 591 ouvrages à la Section Lettres de la BUNSA.

La plupart des documents ayant fait l'objet d'une demande de PEB sont des ouvrages, sur un total de 36 documents demandés seuls 6 demandes concernaient des articles de périodiques. Par ailleurs, aucune récurrence n'a pu être établie que ce soit pour les articles de périodiques ou pour les ouvrages. Les ouvrages concernés traitent de thèmes très divers. Par ailleurs, les ouvrages ayant fait l'objet d'une demande de PEB ne sont pas nécessairement des ouvrages très récents : un certain nombre d'entre eux ont été édités dans les années 1960 ou 1970. Certains ouvrages sont d'édition plus récente.

Il résulte de cette analyse que le secteur d'anglo-américain ne présente pas de lacunes évidentes pour ce qui concerne les ouvrages récents. Aucun thème ne paraît sous-doté en documents au point qu'il faille procéder d'urgence à une remise à niveau du fonds. La méthode actuelle de sélection des documents et d'acquisition ne présente pas de défaillance importante. Néanmoins pour ce qui concerne les ouvrages plus anciens, il importe de veiller à ce que des œuvres littéraires ou des critiques ne fassent pas défaut dans la collection. Cette remarque est à relier au mode de constitution de la discipline "anglais" et d'avancée de la recherche dans ce domaine. En sciences humaines et en langues, contrairement à certaines disciplines scientifiques, les ouvrages marquant la discipline font référence pour longtemps, les critiques ou les chercheurs se positionnent par rapport à ces ouvrages ou y font allusion pendant une période de temps relativement longue. Une critique ne devient pas dépassée lors de la parution d'une autre critique sur le même sujet. Au contraire, il faut parfois avoir lu la précédente pour comprendre tous les aspects d'une critique⁵⁹. Si certains de ces ouvrages qui ont fait date dans la construction des différentes branches de l'anglais comme discipline universitaire manquent dans les collections de la bibliothèque, leur acquisition doit être envisagée. Les demandes de PEB peuvent constituer un moyen de révéler ces lacunes.

Concernant les chercheurs anglicistes, certains d'entre eux sont pris en charge par le laboratoire du département d'anglais auquel ils sont rattachés, le CRELA. De ce fait, leurs demandes de PEB sont comptabilisées séparément. Pour l'année 2000, elles ne sont pas excessivement nombreuses, mais les caractéristiques en sont sensiblement différentes des autres demandes. Parmi les demandes de prêt entre bibliothèques

prises en charge par le CRELA, on dénombre un certain nombre de demandes d'articles. En particulier, la revue *James Joyce Quarterly* a fait l'objet de plusieurs demandes d'articles (8) par un des chercheurs du CRELA. Les revues *Critiques* et *Cahiers de la nouvelle* également. Dans ce cas de figure, il convient d'analyser à plus long terme si ces revues ont fait l'objet de demandes d'articles via le PEB de façon régulière. Si tel est le cas, leur acquisition peut être envisagée.

Sur les 25 demandes du CRELA 17 sont des demandes d'articles et les demandes d'ouvrages concernent des documents parus dans les années 1990.

2. Propositions de méthodes et d'outils en vue de poser les bases d'une politique documentaire du secteur d'anglo-américain adaptée au public à desservir

La mise en place d'une politique documentaire au niveau du secteur d'anglo-américain suppose au préalable d'avoir défini le public visé par cette politique documentaire. Après m'être entretenue avec les personnes en charge de la définition de cette politique à la section Lettres de la BUNSA, j'ai pu comprendre que le public visé en priorité est le public des étudiants du campus lettres. En effet, les chercheurs ont leurs propres réseaux d'accès à l'information. Ils ont des contacts au niveau international avec les chercheurs qui travaillent sur les mêmes sujets qu'eux. De ce fait, ils ont accès de façon privilégiée aux derniers articles ou aux titres des dernières publications intéressant leur domaine de recherche. En outre, ils se déplacent dans les bibliothèques anglophones spécialisées dans leur domaine de recherche. Par ailleurs, les chercheurs rattachés au laboratoire du CRELA ont la possibilité de commander les ouvrages spécialisés nécessaires à leurs recherches par l'intermédiaire de ce laboratoire. Lors des entretiens que j'ai pu avoir avec les chercheurs anglicistes, ils m'ont indiqué qu'ils bénéficient d'une latitude

⁵⁹ A titre d'exemple, on peut signaler que les critiques citées dans la bibliographie élaborée par les enseignants de licence à propos de *Wuthering Heights* d'Emily Brontë sont parues dans les années 1960 et 1970, il en va de même de certaines critiques concernant les œuvres de Shakespeare.

relativement importante pour commander des ouvrages par l'intermédiaire du CRELA. Cependant, les chercheurs utilisent les ressources documentaires de la bibliothèque de l'université quand il s'agit des périodiques. En effet, le montant relativement élevé des abonnements ne peut être pris en charge par le budget d'un laboratoire de recherches et entre dans les attributions d'une institution comme la bibliothèque de l'université.

Parmi les étudiants qui constituent le public du secteur d'anglo-américain, il importe de ne pas être trop restrictif et de définir clairement quel est le public pris en compte lors des acquisitions du secteur d'anglo-américain. Par ailleurs, la limite entre étudiants et chercheurs n'est pas toujours aisée à établir, de même qu'il est parfois difficile de distinguer strictement les ouvrages de recherche des ouvrages de portée uniquement pédagogique.

2.1. Propositions et outils de politique documentaire adapté à un public étudiant à définir précisément

2.1.1. La priorité actuelle donnée aux étudiants lors des acquisitions demande à être précisée

Comme nous l'avons vu plus haut, il convient de ne pas prendre en compte uniquement les étudiants anglicistes, mais également les étudiants qui ont besoin de l'anglais dans le cadre de leurs études, que ce soit de façon ponctuelle ou dans le cadre d'un apprentissage de la langue anglaise.

La formalisation d'une politique documentaire supposera de lister très précisément le public auquel entend s'adresser le secteur d'anglo-américain. Une telle démarche suppose de définir au préalable l'ensemble des étudiants qui peuvent être amenés à recourir à des documents de langue anglaise mais également de déterminer les usages qu'ils en font. Ensuite, la bibliothèque définit, en fonction de ses priorités et de ses contraintes, notamment budgétaires, parmi ces publics lesquels elle décide de servir. La liste de ces différents publics peut être élaborée à partir de la description du public niçois et du public potentiel du secteur d'anglais présentée en première

partie de ce travail, ainsi que des divers usages de la collection décrits à la section 1.2 de cette seconde partie.

La conséquence directe de cette prise en compte des étudiants non spécialistes d'anglais devrait être une attention plus grande portée à la réception effective de la bibliographie des enseignants d'anglais qui enseignent hors du département d'anglais.⁶⁰

Si les étudiants relevant d'autres filières spécifiques sont retenus dans le public visé par la politique documentaire du secteur, des documents adaptés à leurs besoins seront acquis. Ce peuvent être des manuels sur l'anglais économique ou juridique si les économistes et les juristes sont pris en compte, mais aussi des documents sur l'anglais scientifique si les étudiants du campus sciences sont pris en compte. Des ouvrages généralistes susceptibles d'intéresser tous les non-spécialistes d'anglais pourraient être acquis, tels des ouvrages de grammaire ou des ouvrages de mise en situation de type : "comment présenter une contribution en anglais à un colloque". De cette façon se développerait une branche de la collection, relativement autonome, constituée de documents qu'on pourrait qualifier d'anglais "utile" ou anglais pour les non spécialistes. Pour assurer un développement maîtrisé de cette branche de la collection, il faudrait alors décider d'une part du budget à y consacrer chaque année.

2.1.2. Méthodes et outils permettant d'élaborer une politique documentaire en direction des étudiants

Si l'achat d'ouvrages d'anglais pour des non spécialistes peut être facilité par quelques grands principes énoncés plus haut, la politique documentaire du secteur d'anglais, en particulier en direction des anglicistes suppose le recours à des méthodes plus élaborées. Elle doit en effet être adaptée au contexte local et au programme des enseignants du département d'anglais.

⁶⁰ Comme les étudiants de LEA ou les étudiants préparant les concours de l'enseignement en Lettre Modernes, voir la première partie à la section 1.2.1.

Le recours à des manuels de base des études d'anglais et à leur bibliographie peut s'avérer fructueux pour déterminer les ouvrages qu'il est indispensable d'acquérir, en priorité pour les étudiants des premiers cycles universitaires, mais également pour des étudiants plus confirmés. On peut procéder de la sorte pour les ouvrages de grammaire ou de linguistique mais également pour les ouvrages de civilisation. En ce qui concerne plus spécifiquement la littérature, l'utilisation d'une histoire de la littérature anglaise, américaine, irlandaise ou plus généralement anglophone peut s'avérer un bon moyen de déterminer les œuvres de base indispensables à acquérir relativement à chaque période de l'histoire littéraire ainsi que leurs critiques. Mais il est également possible de recourir aux anthologies littéraires qui permettent de recenser les œuvres qui ont marqué une époque.

On peut notamment citer les ouvrages suivants :

Pour la littérature américaine :

- *BAYM, Nina ; FRANKLIN, Wayne ; GOTTESMAN, Ronald ; HOL. The Norton anthology of American literature 2 volumes, Norton, 1998.*
- *CUNLIFFE, Marcus. La littérature des Etats-Unis. Paris, PUF, 1964.*
- *PETILLON, Pierre-Yves. Histoire de la littérature américaine : notre demi-siècle, 1939-1989. Paris, Fayard, 1992.*

Pour la littérature anglaise :

- *ABRAMS, M-H ; DONALDSON, E-Talbot ; DAVID, Alfred. The Norton anthology of English literature. Norton, 1993.*
- *HARVEY, Paul, Sir (1869-1948). The Oxford Companion to English literature. Oxford, Clarendon Press , 1946*

En outre, les ouvrages fondamentaux signalés dans la bibliographie des étudiants de DEUG d'anglais peuvent être utilisés pour les auteurs qu'ils citent ou pour leur bibliographie, de même que les "instruments de travail utiles à tous les anglicistes" recensés par les enseignants du département d'anglais à l'attention des étudiants de tous les niveaux. La bibliographie de ces ouvrages de base de grammaire,

vocabulaire, linguistique ou traduction, peut également constituer un outil appréciable pour les acquisitions d'ouvrages de langue⁶¹.

Par ailleurs, concernant les programmes du CAPES et de l'agrégation, un outil qui peut être utilisé avec profit par l'acquéreur est le site web de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur⁶². Ce site présente en ligne la bibliographie du CAPES et de l'agrégation ainsi que des adresses de sites internet relatifs aux auteurs au programme de ces concours. Ce site renvoie également au site que consacre la Bibliothèque nationale de France à l'agrégation d'anglais et qui donne accès à des ressources en ligne ainsi qu'à une bibliographie. Ce site internet peut constituer un outil d'acquisition pour la bibliothèque mais il peut également être présenté dans les signets d'anglo-américain que propose la bibliothèque. Il comporte en effet de nombreuses informations susceptibles d'intéresser les anglicistes.

2.1.2.2. *Les résultats des récolements*

Le récolement constitue un bon moyen de savoir quels ouvrages il faut acquérir pour maintenir la collection voire la développer.

Un récolement a été effectué à l'été 2000 sur le fonds de la salle de lecture 2 qui comprend les ouvrages portant sur les langues et les littératures⁶³. Ce récolement fait suite à celui de la salle de lecture 1 l'année précédente⁶⁴, il s'agit d'une pratique réactivée de façon récente. Il s'agit d'un récolement « à guichet ouvert » c'est-à-dire qu'il a lieu pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Le calcul du pourcentage des ouvrages perdus pour chaque cote démontre que le taux d'ouvrages perdus s'élève à 1 ou 2 % pour la majorité des cotes. Il s'agit en général des cotes qui concernent la littérature. Par contre les cotes en PE, PC et PF connaissent un taux beaucoup plus élevé d'ouvrages perdus : environ 5 % pour le PC et 6,5 % pour le PF. Il s'agit respectivement des ouvrages portant sur l'étude de la langue dans les

⁶¹ Autrement dit d'ouvrages classés en PE suivant la classification de la Library of Congress.

⁶² Disponible [en ligne] sur le World Wide Web à l'adresse suivante : <http://www.mshs.univ-poitiers.fr/saes/saes.htm>, site consulté le 17 janvier 2001.

⁶³ Les résultats de ce récolement sont présentés en annexe 5.

⁶⁴ Cette salle comprend tous les ouvrages autres que de langue ou de littérature, donc les ouvrages de sciences humaines compris dans un sens très extensif.

langues romanes et dans les langues germaniques. Le pourcentage le plus élevé d'ouvrages perdus reste celui des ouvrages classés en PE, autrement dit les ouvrages portant sur l'étude de la langue anglaise : 17 %. Or, les ouvrages dont la cote commence par PE sont les moins nombreux. L'impact des ouvrages perdus est donc d'autant plus élevé. Le nombre relativement moindre des ouvrages classés en PE peut s'expliquer par l'importance des ouvrages perdus au fil des années, par un phénomène cumulatif qui tend à réduire le nombre d'ouvrages dans le fonds. Il faut y ajouter le fait que les acquisitions en anglais jusque-là ne semblent pas avoir fait de l'étude de la langue une priorité. La littérature a été privilégiée et l'acquéreur actuel, arrivé en 1998, n'a pas opéré de revirement de tendance radical, même si les acquisitions d'ouvrages de langues sont plus nombreuses qu'auparavant. En revanche, on ne peut pas expliquer ce faible volume par le fait que les ouvrages portant sur la langue seraient placés en magasin car tel n'est pas le cas, ou simplement pour une faible part.

Lors d'entretiens informels avec le personnel de la bibliothèque, il est apparu que les ouvrages signalés comme « perdus » sont parfois des ouvrages mal rangés ou déplacés⁶⁵. Mais il arrive souvent qu'il s'agisse d'ouvrages ayant été subtilisés.

Le fait que ces ouvrages aient été dérobés laisse à penser qu'ils correspondent à un réel besoin des étudiants. Il faut noter que les ouvrages qui sont volés sont souvent des ouvrages faisant l'objet d'un usage constant, réitéré au cours du temps. Un tel usage n'est pas compatible avec les règles de prêt, notamment la durée limitée dans le temps, d'où le recours au vol.

Dans une telle situation, il semble important de racheter les ouvrages en question. Cependant, s'ils sont à nouveau placés en libre-accès, ils seront à nouveau exposés au vol. C'est pourquoi il semblerait plus opportun de les placer en magasin, ce qui serait un moyen de les protéger. Cette mesure a déjà été adoptée pour les ouvrages au programme des concours de l'enseignement comme le CAPES et l'agrégation : les ouvrages ne sont pas en libre-accès. Un fonds « banque de prêt 1 » rassemble ces ouvrages pendant le temps où ils sont au programme des concours puis ils sont replacés en salle.

⁶⁵ Une pratique que j'ai moi-même eu l'occasion de constater lors de mon étude du fonds d'anglais : les étudiants qui travaillent sur un sujet et utilisent plusieurs livres s'y rapportant sans pouvoir ou vouloir les emprunter et souhaitent les retrouver à leur retour les déclassent, de sorte que personne ne peut les retrouver, eux-mêmes exceptés

Pour être en mesure de racheter les ouvrages perdus ou disparus, il faudrait qu'ils soient effectivement signalés comme perdus et établir une liste des ouvrages concernés par secteur. C'est ce qui a pu être fait cette année, suite au stage effectué par une partie du personnel relativement à la manipulation du logiciel GEAC. C'est ainsi qu'une liste des ouvrages perdus a pu être éditée par secteur d'acquisition. Cette liste a été fournie à chacun des acquéreurs concernés. Chaque acquéreur est ainsi en mesure de juger de l'opportunité du rachat de ces ouvrages.

En ce qui concerne le fonds d'anglo-américain, le caractère relativement réduit d'un point de vue numérique des ouvrages portant sur la langue, classés en PE, de même que l'ampleur des ouvrages perdus plaident en faveur d'une politique d'achat voire de « rattrapage » du fonds. Une telle politique serait d'autant plus justifiée qu'elle correspond, comme nous l'avons vu, à un besoin des étudiants.

2.2. Vers une plus grande prise en compte de la documentation recherche

Si la politique documentaire du secteur d'anglo-américain a fait des étudiants une priorité, elle ne saurait néanmoins se couper de la recherche locale et de ses axes phares, et ce pour plusieurs raisons.

En premier lieu, il est difficile de distinguer de façon tranchée les étudiants des chercheurs, car toute une partie de la population étudiante se situe entre l'apprentissage stricto sensu et la recherche. Les étudiants de maîtrise et de DEA sont dans ce cas de figure. Or, ces étudiants n'ont pas toujours accès à la documentation recherche spécialisée que peut offrir le laboratoire du CRELA. C'est le rôle de la bibliothèque de l'université que de leur fournir ce type de documents. Or, le choix des sujets de recherches des étudiants de maîtrise et de DEA étant soumis à l'approbation des enseignants-chercheurs de Nice et les travaux de recherche ensuite encadrés par eux, il n'est pas rare de relever certaines similitudes entre les thèmes de recherche des étudiants et les axes de la recherche locale.

En outre, sans aller jusqu'aux chercheurs débutants que sont les étudiants de maîtrise et de DEA, les étudiants sont de façon générale très influencés par les prescriptions des enseignants en terme de bibliographie, comme nous avons pu le constater plus haut. Or, les enseignants, qui sont également des chercheurs, conseillent parfois des lectures en rapport avec leurs propres thèmes de recherche.

D'autre part, les étudiants actuels sont, pour une partie d'entre eux, destinés à devenir des chercheurs et il est probable qu'ils s'inscrivent alors dans les thèmes de recherche locaux. C'est donc préparer l'avenir que de leur proposer des documents appropriés.

Enfin, dans le système universitaire français, la recherche est dans l'université l'activité qui justifie l'existence même des enseignements. Cette fonction de légitimation de la recherche induit la nécessité de prendre en considération les principaux axes de la recherche locale dans la constitution des collections de la bibliothèque de l'université.

Par conséquent, sans aller jusqu'à un degré de spécialisation très avancé, la politique documentaire à définir pour le secteur d'anglo-américain à Nice se doit de ménager une certaine continuité de la collection de la bibliothèque de l'université avec les ouvrages de recherche très spécialisés disponibles au CRELA.

Pour ce faire, il importe de prendre en compte la configuration et les thèmes de la recherche en anglais à Nice en vue de structurer la collection elle-même. Cet examen de la recherche doit s'appuyer non seulement sur les axes de la recherche actuelle mais également sur l'historique des thèmes de recherche. Les thèmes de recherche suivis par le passé doivent faire l'objet d'une attention, certes moins grande que les thèmes actuels, afin de s'assurer que les documents relatifs à ces recherches sont effectivement présents dans les collections de la bibliothèque.

En effet, des thèmes de recherche suivis un temps puis abandonnés peuvent être réactualisés par la suite.

2.2.1. La prise en compte de l'interdisciplinarité

La prise en compte de l'interdisciplinarité dans les acquisitions d'ouvrages concerne à la fois la documentation recherche et les documents destinés aux étudiants des premiers cycles. Il arrive que certains thèmes au programme des étudiants et certains axes de recherche des chercheurs soient à la croisée de plusieurs disciplines et par conséquent de plusieurs secteurs d'acquisition. Dans ce cas, une coopération entre les secteurs d'acquisitions s'impose afin d'établir une répartition des acquisitions relatives à ces thèmes. L'objectif est de faire en sorte que le thème ne soit pas oublié, dans le cas où chaque acquéreur penserait que son collègue s'en charge mais qu'il ne soit pas non plus traité deux fois.

Concernant les étudiants, on peut évoquer le cas des enseignements de civilisation qui se situent à la charnière entre l'histoire des pays anglophones et la discipline anglaise. Pour les acquisitions d'ouvrages de civilisation anglo-saxonne, il importe qu'une concertation s'établisse avec l'acquéreur d'histoire car les mêmes ouvrages peuvent être utiles aux historiens. Les termes de cette répartition doivent être décidés par les acquéreurs. Dès lors, s'il est décidé que les ouvrages antérieurs au XX^{ème} siècle doivent être acquis par l'acquéreur d'histoire, les demandes des anglicistes relatives à des ouvrages de ce type seront transmises par l'acquéreur d'anglais à son collègue.

Il en va de même pour le module consacré au cinéma dans les enseignements de licence d'anglais. Une répartition des acquisitions entre le secteur d'anglais et le secteur des beaux-arts doit également être décidée. Le cas de la linguistique étudiée par les anglicistes mais également par les autres linguistes et les étudiants de lettres modernes est également similaire.

Il en va de même pour les axes de recherche des chercheurs du CRELA, certains d'entre eux ont des prolongements en direction de la psychologie ou de la psychanalyse. Dès lors, l'acquéreur d'anglo-américain devrait s'assurer auprès de son collègue chargé des acquisitions de psychologie que les thèmes concernés sont effectivement traités. Si tel n'était pas le cas, il lui incomberait de faire des propositions d'acquisition à son collègue acquéreur de psychologie. On pourrait en dire de même pour un axe de recherche qui concerne l'éducation et la religion en Grande-Bretagne, la prise en compte des acquisitions relatives à cet axe de recherche supposerait une coopération avec les acquéreurs chargés de la religion et des sciences de l'éducation.

Il est préférable que ces documents se situant à la croisée de plusieurs disciplines soient acquis par la bibliothèque de l'université. Ils peuvent ainsi être consultés par les étudiants et les chercheurs des différentes disciplines concernées. Si ces documents étaient acquis par la bibliothèque du CRELA réservée aux anglicistes, ils seraient consultés par les seuls chercheurs anglicistes dont les recherches se prolongent vers une autre discipline sans intéresser pas les autres anglicistes.

2.2.2. Les comptes-rendus et recensions de quelques revues spécialisées

Les revues auxquelles la bibliothèque est abonnée peuvent également constituer un outil appréciable.

Ainsi, de nombreuses revues publient en fin de numéro des comptes-rendus de lecture d'ouvrages récemment parus ou des recensions. Ces comptes-rendus apportent un point de vue critique sur l'ouvrage d'autant plus éclairé qu'il a été réalisé par des spécialistes de la question.

Pour ce qui est du secteur d'anglais, il peut être envisagé d'utiliser une revue pour chacune des grandes aires géographiques du secteur : Royaume-Unis et Irlande, Etats-Unis, Common Wealth. On peut notamment citer :

- *Etudes Irlandaises* (revue française d'histoire, civilisation et littérature publiée de l'Irlande avec l'aide des relations culturelles d'Irlande, du CNRS et des universités de Caen, Lille III et Rennes II)
- *Etudes Anglaises* (nombreux compte-rendus en langue française)
- *American literature (a journal of Literary History, criticism and bibliography)*
- *The Journal of Commonwealth Literature*

La détermination des revues les plus adaptées aux directions suivies par la recherche locale peut être élaborée en accord avec les anglicistes spécialistes de chacune des grandes branches de la recherche représentées à Nice.

Des revues comme la revue *Choice* peuvent également s'avérer d'une grande utilité dans la sélection des ouvrages à acquérir.

2.2.3. Les périodiques

Concernant les périodiques, une méthode pour déterminer les titres indispensables à compter dans la collection, est l'étude des articles publiés par les chercheurs niçois et la bibliographie qui les accompagne. L'étude des revues citées dans les articles des chercheurs niçois ainsi que les revues dans lesquelles ils publient permet de connaître les revues avec lesquelles ils travaillent, voire les revues indispensables à

la conduite de leurs travaux de recherche. Ces revues constituent alors autant de titres que la bibliothèque se doit d'acquérir pour répondre aux besoins de son public. La liste des revues où publient les chercheurs niçois figure en annexe 6. Cette liste a été établie à partir du bilan des publications des chercheurs du CRELA pour la période 1995-2000. Il est d'ailleurs à noter que dans certains cas les chercheurs font partie du comité de lecture ou du comité de rédaction de ces revues. La liste est volontairement limitée aux 10 revues les plus fréquemment citées, mais elle pourrait aisément être étendue à un nombre plus important de revues.

2.2.4. La définition de corpus

Il est également possible comme le propose Valérie Travier⁶⁶ de définir des corpus d'œuvres littéraires associées aux critiques qui y sont relatives. Pour ce faire, on peut utiliser les travaux de l'Etablissement Public de la Bibliothèque de France dans la phase de constitution des collections préalable à l'ouverture du site de Tolbiac de la Bibliothèque nationale de France. Dans un second temps, les listes obtenues peuvent être soumises aux chercheurs concernés afin de les faire valider. Les travaux relatifs aux corpus de littérature anglo-saxonne élaborés préalablement à l'ouverture de la Bibliothèque nationale de France peuvent être utilisés avec profit. Néanmoins, les moyens financiers n'étant pas comparables, il paraît indispensable de réduire le volume des titres à acquérir à Nice. La prise en considération des axes de la recherche locale permet de définir à l'intérieur du corpus de la BnF un corpus moins volumineux et adapté au contexte niçois. De ce fait, la collection devient la résultante de la prise en compte de deux types de priorités : les fondamentaux de la littérature anglo-saxonne et la recherche locale. Des pondérations à l'intérieur des corpus peuvent ensuite être définies : suivant qu'un axe de recherche joue un rôle de premier plan ou est plus secondaire dans la recherche niçoise, le corpus correspondant fera l'objet d'acquisitions systématiques au niveau des sources littéraires et des critiques ou une sélection des œuvres et des critiques les plus marquantes sera opérée.

⁶⁶ TRAVIER, Valérie. Constitution d'une collection de référence en Lettres. Méthode et outils. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, T. 45, n°6, pp. 71-76, p.73.

2.2.5. Internet et la documentation électronique

Face à l'ampleur des informations actuellement disponibles, particulièrement par l'intermédiaire d'internet, le rôle de la bibliothèque est amené à évoluer. Les bibliothèques ne doivent pas se contenter d'avoir une action de compilation des informations, elles doivent sélectionner, valider et apporter une valeur ajoutée qui peut prendre la forme de l'organisation de l'information. Ainsi, la bibliothèque ne devrait peut-être pas se limiter à classer les liens hypertextes auxquels elle donne accès via son site en fonction des disciplines.

Comme le souligne Elisabeth Noël dans un article paru dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, il importe de "*présenter clairement, dans les pages de signets, les critères qui président à la sélection des sites, et d'expliquer à l'utilisateur ce qu'il peut s'attendre à trouver.*"⁶⁷

Il serait souhaitable d'organiser et de hiérarchiser l'information à l'intérieur de la page de signets consacrée à chaque discipline. La mise en place de sous-rubriques clairement annoncées, visibles et hiérarchisées permettrait aux étudiants de première année et aux internautes débutants de ne pas s'égarer devant la multiplicité de l'information proposée et aux autres de gagner du temps dans l'accès aux informations qui les intéressent. Pour les signets concernant l'anglais, un exemple de rubriques permettant d'organiser l'information proposée figure en annexe 7. On peut envisager l'insertion des adresses des sites des principales bibliothèques nationales du monde anglophone, telles la Library of Congress, la British Library⁶⁸ et la National Library of Australia et de mettre ces adresses en relief par rapport à d'autres sites de bibliothèques moins importantes. Concernant les bibliothèques électroniques disponibles sur internet, donnant accès à des ouvrages en texte intégral, il est possible de rassembler celles qui figurent déjà dans les signets de la bibliothèque et d'y ajouter la page du site de la Library of Congress recensant un grand nombre d'adresses internet de bibliothèques électroniques anglophones⁶⁹. Ces

⁶⁷ Cf NOEL, Elisabeth. Sélectionner des sites Internet. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, T. 46, n°1, pp. 96-104, p. 99.

⁶⁸ Les sites de ces bibliothèques sont disponibles [en ligne] sur le World Wide Web respectivement aux adresses suivantes : <http://www.loc.gov/> , <http://portico.bl.uk/> , <http://www.nla.gov.au/> , sites consultés le 17 janvier 2001.

⁶⁹ Disponible [en ligne] sur le World Wide Web à l'adresse suivante : <http://lcweb.loc.gov/global/etext/etext.html> site consulté le 16 janvier 20001.

documents électroniques peuvent venir en complément des collections propres de la bibliothèque. La Library of Congress propose également un guide de sélection des ressources électroniques⁷⁰

L'Encyclopedia Britannica accessible en plein texte en ligne sur internet peut constituer un excellent outil de sélection de sites web. En effet, à l'issue des articles de cette encyclopédie, des liens vers des sites internet relatifs au même thème sont proposés.

En outre, on pourrait envisager d'ajouter à l'activité de sélection de liens hypertextes une fonction d'indication sommaire du contenu des sites qui serait l'expression de la valeur ajoutée de la bibliothèque. Comme le signale Elisabeth Noël, *"chaque signet, dans l'idéal, est accompagné d'un descriptif du site, ce qui rend le choix plus pertinent qu'une simple liste de signets proposés sans aucun commentaire"*⁷¹. L'objectif serait de préciser la qualité de l'information à laquelle chaque site donne accès. En premier lieu pourrait être précisé le niveau de validation de l'information, la provenance de la référence peut dans certains cas suffire à valider l'information⁷². En second lieu l'adresse URL du site pourrait être complétée par quelques indications précisant le contenu du site et le type d'informations qu'il peut fournir.

La sélection de sites internet en fonction de critères précis, leur signalisation ainsi que la veille technologique et la mise à jour des liens demandent un investissement non négligeable en temps et en personnel. C'est pourquoi la mise en place d'une coopération entre plusieurs bibliothèques universitaires pourrait être envisagée. Chacune se spécialiserait dans la sélection de liens relatifs à un secteur particulier, éventuellement en rapport avec les axes phares de la recherche au sein de son université. Chaque bibliothèque se chargerait de la sélection et de l'actualisation des liens de son secteur et en ferait profiter les autres bibliothèques.

⁷⁰ La Library of Congress propose des outils et des indications pour la sélection de ressources électroniques sur internet dans le domaine des Lettres et des Sciences humaines, disponible sur le World Wide Web, [en ligne] <http://lcweb.loc.gov/acq/colldev/handbook.html>, page consultée le 17 janvier 2001.

⁷¹ Ibidem p. 102.

⁷² Ainsi, si le site a été référencé parmi les signets d'une grande institution telle la Bibliothèque Nationale de France, on peut y voir une validation implicite.

A l'image du projet RIME -Ressources sur Internet en Management et en Economie- qui propose une base de données de sites Internet, constituée par des spécialistes en information dans chaque discipline⁷³ : *"il s'agit, dans un système de travail coopératif, de sélectionner, de classer, d'analyser des ressources spécialisées selon leur qualité et leur richesse."*

Pour ce qui concerne les acquisitions de cédéroms, la bibliothèque peut s'inspirer de la liste des cédéroms acquis par des bibliothèques spécialisées en anglais, ou des cédérom présents dans les collections de la Bibliothèque nationale de France. La liste des cédéroms susceptibles d'intéresser les anglicistes que propose la BnF, figure en annexe 8.

L'importance d'un catalogue qui référence de façon claire et facilement accessible les divers documents disponibles est d'autant plus cruciale dans le cas de la documentation électronique et des liens hypertextes vers des sites internet extérieurs que le catalogue est le seul moyen de connaître l'existence de ces documents et ensuite d'y accéder. Pour les autres types de documents, ouvrages ou périodiques, lorsqu'ils sont en libreaccès, subsiste toujours la possibilité d'y en recherchant dans le rayon de la bibliothèque correspondant au sujet des documents recherchés.

Ces propositions restent cependant sectorielles et sont fonction des types de documents, ou de supports concernés. Un élément fédérateur pour construire une politique documentaire multisupport peut résider dans le site web de la bibliothèque.

2.3. Le rôle fédérateur que peut jouer le site web de la bibliothèque

La mise en place d'une véritable politique d'acquisition multisupport suppose le signalement dans un catalogue unique des différents types de documents : ouvrages,

⁷³ Cf NOEL, Elisabeth. Sélectionner des sites Internet. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, T. 46, n°1, pp. 96-104, p. 97.

périodiques, mais également documentation électronique et signets internet. En effet, si dans le cas d'une politique d'acquisition qui mise sur la complémentarité des supports, des choix peuvent être faits en vue d'acquérir le document sous forme numérique plutôt que sous forme papier, il est alors indispensable que le lecteur puisse accéder à l'information malgré tout. Une telle politique implique que les signets internet que la bibliothèque intègre dans ses collections soient référencés et donc catalogués. De ce fait, si un document est accessible en texte intégral via internet⁷⁴, la bibliothèque peut décider, dans certains cas de ne pas l'acquérir sous forme papier. Une recherche par sujet dans le catalogue permettra au lecteur d'y accéder. Plusieurs niveaux d'intégration des documents électroniques dans les collections de la bibliothèque sont envisageables suivant le degré d'importance que revêtent ces documents pour la bibliothèque. Si le document numérique est relativement accessoire pour la bibliothèque, alors un lien vers le site web extérieur qui y donne accès peut suffire pour l'intégrer aux collections de la bibliothèque. Cette solution est relativement aisée à mettre en pratique, mais elle présente certains inconvénients telle l'instabilité des adresses de sites internet, qui suppose une réactualisation régulière des liens ; ou encore l'encombrement des serveurs à certaines heures (en particulier les serveurs basés en Amérique du Nord) qui peut constituer un obstacle temporaire à l'accès. C'est pourquoi, si le document présente une certaine importance pour la bibliothèque, il est envisageable de négocier la création d'un site miroir du site contenant le ou les documents concernés. Le document devient alors plus accessible et l'accès en est plus sécurisé. En effet, dans le cas d'un site miroir géré par la bibliothèque, celle-ci maîtrise les évolutions de l'adresse URL et les risques d'encombrement sont moindres même si le site reste accessible par les internautes du monde entier. Par conséquent, si un document numérique présente un caractère essentiel pour la bibliothèque, il serait judicieux d'en envisager le transfert sur le disque dur de la bibliothèque en local. Pour ce faire, il convient au préalable de négocier, avec le détenteur des droits, la copie du document en local et les conditions de l'accès que donne la bibliothèque à ce document.

⁷⁴ Une telle démarche est tout à fait envisageable dans le cas du secteur d'acquisition d'anglo-américain, dans la mesure où de nombreuses bibliothèques anglo-saxonnes, en particulier américaines et canadiennes, ont mis en

Le choix du mode d'intégration du document aux collections de la bibliothèque est étroitement lié à la politique documentaire de la bibliothèque. La détermination de l'intérêt du document et de son importance pour les collections de la bibliothèque se pose dans les mêmes termes que pour des acquisitions classiques.

Dès lors, la mise en place d'une véritable politique d'acquisition multisupport supposerait l'élaboration d'une grille de sélection des documents incluant des critères communs à tous les types de documents. Le critère principal de l'acquisition porterait dès lors sur le contenu du document et sur les informations qu'il véhicule plutôt que sur le support. Les paramètres à prendre en compte porteraient sur le sujet, le niveau ou encore la langue du document. Des exemples de grilles de sélection telles que celles proposées par Bertrand Calenge dans son ouvrage sur la politique documentaire peuvent être utilisées⁷⁵.

ligne de véritables bibliothèques électroniques, donnant accès à des œuvres littéraires en texte intégral.

⁷⁵Cf CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Editions du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques, p. 190 et suivantes.

Conclusion

Au cours de ce travail, je me suis efforcée de définir et de présenter quelques méthodes devant permettre d'élaborer une politique d'acquisition formalisée pour le secteur d'acquisition d'anglo-américain de la section Lettres de la BUNSA. Néanmoins, les pistes de réflexions développées ici sont loin d'être exhaustives. Certaines propositions n'ont pas pu être approfondies par manque de temps. Ainsi, si la bibliothèque décide d'orienter sa politique d'acquisition en direction des chercheurs anglicistes, un historique de la recherche dans le domaine de l'anglais à l'université de Nice ainsi qu'une analyse plus poussée des axes de recherche suivis à Nice devraient être menés. Par ailleurs, une enquête auprès des usagers du secteur d'anglais pourrait venir en complément de ce travail. L'objectif serait de mieux cerner leur profil et d'avoir une meilleure connaissance de leurs besoins. Par ailleurs, il est également possible d'utiliser des outils d'aide à la décision formalisés et de les adapter au secteur d'anglo-américain de la section Lettres de Nice, tels les outils d'aide à la décision proposés par Valérie Travier.⁷⁶

Quoi qu'il en soit, les propositions formulées ici ne constituent qu'une première étape dans l'élaboration d'une politique documentaire à la section Lettres de la BUNSA. Cette première étape demande à être poursuivie et complétée par la définition d'une Charte des collections qui se décline en autant de plans de développements des collections qu'il y a de secteurs d'acquisitions.

Les éléments d'analyse et les propositions avancées pour le secteur d'acquisition d'anglo-américain pourront dans cette perspective être adaptées et appliquées aux autres secteurs d'acquisitions de la bibliothèque. Pour récapituler brièvement les étapes à suivre :

⁷⁶ TRAVIER, Valérie. Formaliser la politique d'acquisition en Lettres pour une bibliothèque d'étude et de recherche. Cas d'urgence, cas d'école : la bibliothèque centrale des universités Lyon 2 - Lyon 3 après l'incendie. Mémoire d'étude de Diplôme de Conservateur de Bibliothèque . Villeurbanne : ENSSIB, 1999. 80 p. , p.72 et suivantes.

Dans un premier temps, il importe de recenser soigneusement les différentes catégories d'utilisateurs du fonds en question, en regard de l'utilisation qu'ils en font. Il faut veiller à ne pas oublier les étudiants qui n'ont recours que de façon ponctuelle au fonds, ou dont la discipline principale n'est pas celle du secteur d'acquisition en question : à titre d'exemple, les historiens qui ont choisi la géographie en option doivent être pris en compte pour les acquisitions de géographie. Il s'agit de prendre en compte le public actuel mais également le public potentiel. Le calcul du taux de pénétration de la bibliothèque dans le secteur concerné, permet de mettre en évidence un éventuel manque de fréquentation dont les causes devraient être recherchées. Parmi ces causes, on peut penser à l'adéquation de l'offre documentaire aux besoins du public.

Dans un second temps, les ressources documentaires disponibles à Nice dans le domaine concerné doivent être identifiées, qu'il s'agisse du fonds de la bibliothèque municipale ou d'une bibliothèque de section de l'université. Il importe d'établir en quoi des complémentarités existent entre les acquisitions de ces différentes structures dans le domaine concerné. Il est également envisageable dans certains cas d'établir des partenariats et une répartition des acquisitions à l'image de la collaboration existant entre la section Lettres et bibliothèque de section d'anglais.

Dans un troisième temps, les outils statistiques sur les documents du secteur concerné peuvent être utilisés avec profit : qu'il s'agisse des taux de prêt, des résultats du récolement, ou de l'analyse des demandes de prêt entre bibliothèque, des conclusions peuvent être tirées relativement à l'utilisation actuelle de la collection. A partir de ces résultats, des directions de la politique d'acquisition adaptées à l'usage de la collection peuvent être dégagées.

En quatrième lieu, il sera possible de procéder à la définition d'axes de développement de la collection, en fonction des catégories de public listées au départ, de leurs usages des collections et en tenant compte des ressources documentaires dont ils disposent par ailleurs⁷⁷. Les besoins documentaires du publics peuvent être identifiés grâce à la bibliographie des enseignants pour ce qui

⁷⁷ L'objectif de cette prise en compte des ressources documentaires disponibles est d'éviter l'acquisition de doublons, dans la mesure où cela ne nuit pas à la cohérence de la collection.

concerne les étudiants. En outre, la bibliographie des manuels de base dans la discipline concernée peut s'avérer utile pour la mise en œuvre d'une politique d'acquisition adaptée. A titre d'exemple, en histoire, la bibliographie des ouvrages de référence que constituent les titres de la collection *Nouvelle Clio* constitue un excellent outil de développement des collections⁷⁸. Pour les chercheurs, les besoins documentaires peuvent être définis grâce à l'étude de leurs axes de recherche. Il importe cependant, dans un souci d'objectivité de la collection de veiller à ce que les écoles de pensées représentées dans la recherche niçoise ne soient pas les seules à être prises en compte sur un sujet donné. Il convient d'acquérir des documents consacrés aux propos d'autres écoles de pensée.

Pour aller plus loin dans l'analyse, il est possible de s'intéresser à l'historique de la discipline en question ainsi qu'à son mode de constitution pour ce qui concerne les besoins des étudiants. Une telle démarche permet d'identifier les fondamentaux de la discipline. En littérature, une histoire littéraire complétée par une anthologie peuvent permettre de balayer le champ des fondamentaux à acquérir. Pour la documentation recherche, il est possible de s'intéresser à l'historique des thèmes de recherche à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.

L'adaptation des divers outils évoqués dans ce mémoire à propos du secteur d'acquisition d'anglo-américain peut également être envisagée.

En cinquième lieu, une certaine implication de l'acquéreur dans la sélection des liens internet relatifs à son secteur d'acquisition serait la bienvenue. Ceci suppose la vérification de la pertinence des liens actuellement proposés dans la mesure où ceux-ci ont été sélectionnés par une personne non spécialiste de ce secteur. La sélection de sites internet adaptés peut s'appuyer sur la consultation des signets de la Bibliothèque nationale de France.⁷⁹ Il est également envisageable d'utiliser les sites répertoriés chaque année par la Bibliothèque nationale de France en relation avec le programme de l'agrégation, comme cela a pu être proposé pour l'agrégation d'anglais.

⁷⁸ Cf TESNIERE, Valérie. De l'usage d'une politique d'acquisition. in ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonnateurs : Bertrand CALENGE, Silvie DELORME, Jean-Michel SALAÛN et Réjean SAVARD. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995. 455 p. , pp. 259-283, p. 273.

⁷⁹ Les signets de la BnF sont consultables en ligne sur le Word Wide Web, à l'adresse suivante : <http://www.bnf.fr/web-bnf/liens/index.htm>, page consultée le 17 janvier 2001.

Enfin, comme ce travail l'a illustré à propos du secteur d'anglo-américain, la prise en compte de la documentation électronique et des informations disponibles par l'intermédiaire d'internet doit occuper une place croissante dans les préoccupations des acquéreurs. Les documents sous forme numérique sont en effet amenés à jouer un rôle dans la constitution des collections. C'est tout le travail de l'acquéreur que de viser à instaurer des complémentarités entre les différents supports documentaires.

Cependant, la fourniture de documentation électronique soulève des enjeux tels, tant du point de vue des masses financières à dégager que du point de vue des négociations à mener avec les fournisseurs, qu'elle induit une réorganisation du travail à l'échelle d'un SCD. C'est ce que laisse entrevoir Louis Klée, directeur du SCD de Nice Sophia-Antipolis dans une récente communication au Congrès de l'ADBU⁸⁰ : en évoquant une *"refonte organisationnelle qui crée de façon permanente des liens nouveaux entre les services des périodiques (y compris le CCN et le PEB), de la documentation électronique et la politique documentaire générale"* . Cette réorganisation du travail ne manquera pas d'avoir des répercussions sur la gestion des acquisitions.

Cette réflexion sur la politique d'acquisition et sa formalisation pourrait être prolongée par la mise en place d'une évaluation des collections. L'évaluation des collections qui pourra être mise en place une fois la politique d'acquisition rationalisée et formalisée permettra de la compléter voire de la réajuster si nécessaire. L'évaluation permet de déceler les points faibles d'une politique et d'adapter le développement des collections ultérieur. C'est ce que met en évidence Albert N. Tabah : *"La plus grande tâche dans l'exercice d'évaluation consiste à démontrer le rapport entre l'utilité de la collection et des besoins bien définis et, en conséquence, à identifier des lacunes pour des achats éventuels de documents"*⁸¹ .

⁸⁰ Cf KLEE , Louis. Une expérience de terrain en France, impact de la documentation électronique sur l'organisation d'un service commun de la documentation, premier bilan sur les tendances à l'Université de Nice. Communication au Congrès de l'ADBU, septembre 2000, 5 pages.

⁸¹ Cf TABAH, Albert N. Evaluation des collections. in ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonnateurs : Bertrand CALENGE, Silvie DELORME, Jean-Michel SALAÛN et Réjean SAVARD. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995. 455 p. , pp. 285-296, p. 285.

La section Lettres, en la personne de sa responsable, Ghislaine Bornetto, a d'ailleurs adhéré au groupe de travail POLDOC pour la partie qui concerne l'évaluation des collections, c'est-à-dire l'équipe projet « Conspectus ».

Bibliographie

* Articles

BEGUET, Bruno. Des corpus dans un plan de classement : l'expérience de la Bibliothèque nationale de France. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, T. 45, n°3, pp. 90-96.

CALENGE, Bertrand. Un outil de gestion des collections : les cotes de libre-accès. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, T. 39, n°6, pp. 14-20.

FARGUELL, Montserrat ; KLEB, Claudine. Établir un plan rationnel de désabonnement de périodiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, T.45, n°5, pp. 108-117.

LINE, Maurice. Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, T. 41 n°1, pp. 32-41.

MALET, Françoise. Les manuels, une solution américaine *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, T.33, n°5, p. 368-370.

MOLLINE, Frédérique ; LERESCHE, Françoise. Politique documentaire : service commun de la documentation Lyon 3. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, T. 44, n°2, pp. 20-26.

NOEL, Elisabeth. Sélectionner des sites Internet. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, T. 46, n°1, pp. 96-104.

TESNIERE, Valérie. La politique d'acquisition de la Bibliothèque de France. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, T. 38, n°6, pp. 43-55.

TRAVIER, Valérie. Constitution d'une collection de référence en Lettres. Méthode et outils. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, T. 45, n°6, pp. 71-76.

* **Ouvrages**

ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonnateurs : Bertrand CALENGE, Silvie DELORME, Jean-Michel SALAÛN et Réjean SAVARD. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 1995. 455 p.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Editions du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques.

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Electre-Editions du Cercle de la librairie, 1994. 408 p. Collection Bibliothèques.

CARACO, Alain (Dir.). *Intégrer les ressources d'internet dans la collection*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2000. 223 p. Collection la boîte à outils

GIAPPICONI, Thierry ; CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris : Electre-Editions du Cercle de la librairie, 1997. 264 p. Collection bibliothèques.

JENKINS, Clare ; MORLEY, Mary (Dir.). *Collection Management in Academic libraries*. Aldershot, Gower Publishing Ltd, 2^{nde} éd.1999. 302 p.

TRAVIER, Valérie. Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, à paraître février 2001.

* **Rapports et mémoires**

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION), *Rapport d'activité 1998*. Nice : Direction de la bibliothèque universitaire de Nice-Sophia Antipolis, 1998. 115 p.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE NICE SOPHIA ANTIPOLIS (DIRECTION), *Rapport d'activité 1999*. Nice : Direction de la bibliothèque universitaire de Nice-Sophia Antipolis, 1999. 61 p.

BUREAU, Hélène. L'ordinateur et l'organigramme. La répartition du travail à la bibliothèque de l'université de Nice-Sophia Antipolis. Mémoire de DESS direction de projets culturels. Villeurbanne, 1991. 111 p.

ELEUCHE, Isabelle. La mise en libre accès d'une bibliothèque universitaire : conceptions, perceptions, et implications du personnel : étude du processus en place à la bibliothèque de lettres de l'université de Nice Sophia-Antipolis. Mémoire d'étude de Diplôme de Conservateur de Bibliothèque . Villeurbanne : ENSSIB, 1995. 83 p.

FRANCE. DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE. Rapport d'information sur la situation des bibliothèques universitaires françaises, fait au nom de la Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation par M. Jean-Philippe Lachenaud. Paris : Sénat, 1998. 150 p.

TRAVIER, Valérie. Formaliser la politique d'acquisition en Lettres pour une bibliothèque d'étude et de recherche. Cas d'urgence, cas d'école : la bibliothèque centrale des universités Lyon 2 - Lyon 3 après l'incendie. Mémoire d'étude de Diplôme de Conservateur de Bibliothèque . Villeurbanne : ENSSIB, 1999. 80 p.

*** Ressources concernant les politiques documentaires disponibles sur internet**

- En France :

Présentation des ressources documentaires électroniques du SCD de Nice-Sophia Antipolis par Mickaël Hug, conservateur au SCD de Nice-Sophia Antipolis lors d'une journée d'étude de l'URFIST à Bordeaux, accessible en ligne sur le World Wide Web [en ligne] à l'adresse suivante : <http://www.montesquieu.u-bordeaux.fr/urfist/e-ressources/nice/index.htm> , page consultée le 11 janvier 2001.

Le site du groupe de travail Poldoc sur les politiques documentaires, accessible [en ligne] sur le World Wide Web, page consultée le 17 janvier 2001

<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/index.html>

- Exemples de textes de politique documentaire disponibles sur Internet

Exemples de politiques de développement des collections à l'université de Laval sur le World Wide Web, pages consultées le 10 janvier 2001

<http://www.bibl.ulaval.ca/info/polsec.html>

Les principes de politique documentaire de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, disponibles sur le World Wide Web [en ligne] :

<http://www.unil.ch/BCU/informat/textes/polac.htm> , page consultée le 17 janvier 2001.

Les principes de politique documentaire de la Library of Congress concernant la langue et la littérature, disponibles sur le World Wide Web, [en ligne]

<http://lcweb.loc.gov/acq/devpol/litlang.html> , page consultée le 17 janvier 2001.

La Library of Congress propose des outils et des indications pour la sélection de ressources électroniques sur internet dans le domaine des Lettres et des Sciences humaines, disponible sur le World Wide Web, [en ligne]

<http://lcweb.loc.gov/acq/colldev/handbook.html> , page consultée le 17 janvier 2001.

Annexes

Table des annexes

ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES ANGLICISTES INSCRITS EN DEA ET EN THESE	I
ANNEXE 2 : REPARTITION DES CREDITS PAR SECTEUR D'ACQUISITION SUR L'ENSEMBLE DE LA SECTION LETTRES DE LA BUNSA	II
ANNEXE 3 : LISTE DES ACQUEREURS SPECIALISES DE LA SECTION LETTRES DE LA BUNSA.....	III
ANNEXE 4 : LISTE DES BASES DE DONNEES DU SCD DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS SUSCEPTIBLES D'ETRE UTILES AUX LITTERAIRES.....	IV
ANNEXE 5 : RESULTATS DU RECOLEMENT EFFECTUE EN JUILLET 2000 SUR LE FONDS CONSACRE AUX LETTRES ET A LA LITTERATURE	V
ANNEXE 6 : LISTE DES REVUES OU PUBLIENT LES CHERCHEURS NIÇOIS	VI
ANNEXE 7 : SELECTION DE SITES INTERNET POUR LES ANGLICISTES : PROPOSITION DE PLAN DE PRESENTATION POUR LA PAGE DE SIGNETS	VII
ANNEXE 8 : SELECTION DE TITRES DE CEDEROMS POUR LES ANGLICISTES, A PARTIR DES TITRES PROPOSES A LA BNF	VIII

Annexe 1 : récapitulatif des anglicistes inscrits en DEA et en thèse

Inscrits en DEA :

Années	1997 / 1998	1998 / 1999	1999 / 2000
Nombre d'inscrits en DEA (option II : anglais)	22	15	15

NB : il s'agit du DEA « littératures et civilisation », organisé dans le cadre de l'école doctorale « lettres et sciences humaines », ce DEA comporte une option II « études anglophones ».

Inscrits en doctorat :

Nombre d'inscrits en doctorat langue, littérature et civilisation anglophones	1997 / 1998	1998 / 1999	1999 / 2000
Première année	5	15	3
2^{ème} année	6	6	3
3^{ème} année	16	4	9
Total	27	25	15

Annexe 2a : répartition des acquisitions d'ouvrages par secteur et des inscrits à l'université par discipline pour l'année 2000

Acquisitions (en termes de livres) en cours pour l'année 2000 et effectifs par secteur

SECTEURS	MONTANT	POURCENTAGE	ETUDIANTS	POURCENTAGE
Allemand	8452	2,95%	209	2,81%
Anglais	44808	15,62%	1031	13,86%
Beaux-arts	12626	4,40%	168	2,26%
Espagnol	15675	5,46%	621	8,35%
Géographie	5981	2,08%	299	4,02%
Histoire	29437	10,26%	888	11,94%
Italien	21770	7,59%	332	4,46%
Lettres classiques	1960	0,68%	63	0,85%
Linguistique	2548	0,89%	733	9,86%
Littérature étrangère	4821	1,68%	14	0,19%
Littérature française	42271	14,73%	708	9,52%
Musique	690	0,24%	171	2,30%
Philosophie	7251	2,53%	201	2,70%
Psychologie	41131	14,33%	1504	20,22%
Sciences sociales	47527	5,00%	495	6,66%
Total	286948		7437	

A noter : le montant des acquisitions par secteur a été fourni par la section Lettres de la BUNSA, il s'agit des dépenses pour l'année civile 2000.

Par ailleurs, le nombre d'étudiants inscrits dans chaque filière correspond aux chiffres fournis dans "*l'état récapitulatif des inscriptions au 14/12/00*" établi par l'université de Nice-Sophia Antipolis.

NB : certains aménagements ont été apportés à ces données dans un but de lisibilité :

- les étudiants en LEA ont été pris en compte deux fois, pour chacune des langues qu'ils étudient
- les étudiants en ACL (arts, communication et langage) utilisant les ressources documentaires de la plupart des secteurs n'ont pas été pris en compte
- le secteur *religion* ne correspondant à aucune filière précise et étant utilisé par des étudiants de différentes origines n'a pas été pris en compte
- le secteur *généralités* devant servir à tous les étudiants n'a pas été pris en compte
- le secteur *linguistique* a été mis en relation avec les étudiants de sciences du langage et les étudiants de lettres modernes
- le secteur *littérature française* a été considéré comme servant aux étudiants de lettres modernes et aux étudiants en arts du spectacle
- le secteur *littérature comparée* a été ajouté aux acquisitions du secteur *littérature française* (dans la mesure où aucune section n'utilise spécifiquement ces ouvrages)

Secteurs	Périodiques 1999		Ouvrages 1999		Total	
	Prix en F.	%	Prix en F.	%	Prix en F.	%
ALLEMAND	7 956	2,25%	10121	1,54%	18 077	1,79%
ANGLAIS	20 162	5,71%	46218	7,02%	66 380	6,58%
ARTS (beaux-arts + musique)	8 563	2,43%	43600	6,65%	52 163	5,17%
AUTRES LITTÉRATURES	879	0,25%	8450	1,29%	9329	0,92%
ESPAGNOL	7 654	2,17%	27211	4,15%	34 865	3,46%
GÉOGRAPHIE	10 488	2,97%	8294	1,26%	18 782	1,86%
HISTOIRE	41 683	11,81%	76300	11,63%	117 983	11,69%
ITALIEN	12 029	3,41%	26546	4,05%	38 575	3,82%
LETT. CLASSIQUES	13 288	3,77%	3845	0,59%	17 133	1,70%
FRANCAIS	20 007	5,67%	83195	12,68%	103 202	10,23%
LITT. GLE & LING.	51 817	14,68%	10751	1,64%	62 568	6,20%
PHILOSOPHIE	9 702	2,75%	21877	3,33%	31 579	3,13%
PSYCHOLOGIE	56 854	16,11%	72522	11,05%	129 376	12,82%
RELIGION	3 993	1,13%	13936	2,12%	17 929	1,78%
SC. HUM. GÉNÉRALITES	60 317	17,09%	51821	7,90%	112 138	11,11%
SC. SOC., EDUCATION	27 494	7,79%	151396	23,08%	178 890	17,73%
TOTAL	352 886		656083		1 008 969	

Annexe 2b : répartition des acquisitions d'ouvrages et de périodiques par secteur

Annexe 3 : liste des acquéreurs spécialisés de la section Lettres de la BUNSA

LISTE DES ACQUEREURS

BORNETTO Ghislaine	Espagnol - Portugais
CADIER Sylvie	Histoire – Italien - Lettres Classiques
CAROTENUTO Lucie	Sciences de l'éducation – Sciences politiques – Sciences sociales/Droit
*CAUVIN Nicole	Arts (Beaux-arts, danse, musique, Arts du spectacle)
EYMERIE Micheline	Allemand
EYMERIE Michel	Archéologie - Autres littératures - Géographie Philosophie
MARET Valérie	ACL –Fonds régional – Français - Linguistique
PIQUEMAL Laurent	Anglais – Américain – Généralités (dictionnaires, encyclopédies, bibliothéconomie, formation professionnelle)

*** Répartition provisoire jusqu'à la nomination d'une personne sur le poste de B.A. vacant .**

Annexe 4 : liste des bases de données du SCD de Nice-Sophia Antipolis susceptibles d'être utiles aux littéraires

Documentation électronique en ligne concernant la section Lettres

BASES	Prix en F
<u>Academic Research Library</u>	52770
<u>ArticleFirst</u>	oclc*
<u>Arts & Humanities Search</u>	oclc*
<u>Dissertation Abstracts</u>	20502
<u>Europresse</u>	65000
<u>Francis</u>	20704
<u>Geobase</u>	oclc*
<u>Georef</u>	20837,8
<u>Information Quest</u>	12060
<u>Literature Online</u>	64000
<u>MLA</u>	22432
<u>Netfirst</u>	oclc*
<u>Psycfirst</u>	oclc*
<u>RILM</u>	oclc*
<u>Social Sciences Abstracts</u>	oclc*
<u>ThèseNet</u>	0
<u>WorldCat</u>	oclc*

* Ces bases sont incluses dans le bouquet OCLC, leur coût unitaire ne peut donc pas être déterminé

Annexe 5 : résultats du récolement effectué en juillet 2000 sur le fonds consacré aux lettres et à la littérature

RECOLEMENT ETE 2000 - SL2

SECTEUR	Nbre de vol	PERDUS	%
PA	3013	38	1,26%
PC	1834	93	5,07%
PE	322	55	17,08%
PF	447	29	6,49%
PG	1016	10	0,98%
PN	1727	34	1,97%
PQ	14358	420	2,93%
PR	3693	61	1,65%
PS	1336	29	2,17%
PT	2764	39	1,41%
TOTAL	30510	808	2,65%

N.B.

La totalité du fonds SL2 comporte 33946 ouvrages
 Les secteurs P, PB, PD, PL, PM n'ont pas été récolés
 soit 3436 volumes à recoler l'année prochaine

Annexe 6 : liste des revues où publient les chercheurs niçois

Cahiers de l'URMIS

Commonwealth

Confluences

Etudes anglaises

Etudes irlandaises

Interspace

Language

Métaphore

Modèle linguistique

Revue française de civilisation britannique

Annexe 7 : sélection de sites internet pour les anglicistes : proposition de plan de présentation pour la page de signets

Sites présentant des informations relatives à la langue anglaise

Sites en rapport avec la littérature anglo-saxonne

- Sites généraux de littérature
- Sites consacrés à des auteurs spécifiques, classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs
- Sites donnant accès à des textes littéraires en plein texte, "bibliothèques électroniques" de littérature anglo-saxonne disponibles sur internet

Revue et journaux en ligne

Adresses de bibliothèques

- Bibliothèques nationales
- Principales bibliothèques universitaires
- Quelques bibliothèques publiques

Editeurs et librairies

Annexe 8 : sélection de titres de cédéroms pour les anglicistes, à partir des titres proposés à la BnF

Linguistique, langue anglaise et littératures d'expression anglaise

Cédéroms bibliographiques : ,

→ Art and humanities citation index : *références bibliographiques d'articles de périodiques, permet de retrouver la bibliographie complète contenue dans un article, ou les citations faites de cet article. Plus de 1.7 millions de références, couvrant les sciences humaines, la littérature et l'histoire.*

→ The Annual bibliography of English language and literature : *plus de 700 000 références de monographies, articles, thèses parus dans le monde entier sur la littérature et la langue anglaises.*

→ Contemporary authors : *renseignements bio-bibliographiques sur environ 100 000 auteurs contemporains, principalement anglophones ou publiés aux Etats-Unis.*

→ Humanities index : *plus de 450 000 références bibliographiques d'articles de périodiques (principalement américains), essentiellement en histoire et littérature.*

→ MLA International bibliography : *indexe des articles concernant les langues modernes, la linguistique, la littérature, le folklore et le cinéma.*

Cédéroms donnant accès à des textes intégraux :

→ American poetry : the American poetry full-text database : *texte intégral de plus 40 000 poèmes d'environ 200 écrivains américains du 17^{ème} au début du 20^{ème} siècle.*

→ Editions and adaptations of Shakespeare : *texte intégral des onze éditions les plus importantes des œuvres de Shakespeare ainsi que des versions apocryphes. Comprend également une centaine d'adaptations de pièces du 17^{ème} au 19^{ème} siècle.*

→ English poetry : the English poetry full-text database : *poèmes en anglais, en texte intégral, couvrant la période allant du 5^{ème} au 19^{ème} siècle, écrits par des auteurs originaires des Iles Britanniques.*

Résumés d'articles :

→ Francis : *références bibliographiques essentiellement d'articles de périodiques, les documents cités étant pour plus de la moitié en anglais.*

→ Linguistic and language behavior abstracts : *références et résumés d'articles parus dans 2000 revues en provenance du monde entier.*

Arts et cinéma¹

Cédéroms bibliographiques :

- Art index : *références bibliographiques d'articles de périodiques, essentiellement anglo-saxons, parus depuis 1984 sur le monde de l'art.*
- The Complete index to world film since 1895 : *répertoire international du cinéma contenant près de 300 000 références de films, plus d'un million de mentions d'acteurs, 45 000 filmographies de réalisateurs...de 1895 à nos jours.*
- Film index international : *base de données filmographique internationale regroupant des informations sur plus de 100 000 films de cinéma et télévision.*

Résumés d'articles :

- ARTbibliographies modern on disc : *références bibliographiques avec résumés d'articles de périodiques, de livres de thèses et de catalogues d'expositions, sur les arts du 20^{ème} siècle.*
- International Film Archive CD-ROM : *références d'articles issues du dépouillement de près de 2000 revues sur le film et la télévision*
- International index to the performing arts : *plus de 150 000 références d'articles essentiellement de périodiques, principalement anglo-saxons sur les arts du spectacle.*

Bibliographies et catalogues de bibliothèques

- America : history and life on disc : *références d'articles de périodiques, de thèses concernant tous les aspects de l'histoire des Etats-Unis et du Canada de la préhistoire à nos jours.*
- British Library General Catalogue of Printed Books to 1995 on CD-ROM : *catalogue des ouvrages et périodiques conservés à la British Library, bibliothèque nationale britannique, des origines de l'imprimerie à 1995.*
- British Library Map Catalogue : *catalogue des cartes et plans imprimés et manuscrits conservés à la British Library, des origines à 1997.*
- BNB : British National bibliography on CD-ROM : *bibliographie nationale officielle britannique recensant les ouvrages et les nouveaux périodiques (ou les périodiques ayant changé de titre) parus en Grande-Bretagne et en Irlande et déposés par les éditeurs à la British Library dans le cadre du "dépôt légal".*

¹ Cette thématique peut intéresser les anglicistes niçois, eu égard notamment à l'existence d'un séminaire de maîtrise portant sur "le cinéma et la civilisation américaine", d'un séminaire du DEA "Littératures et civilisations option études anglophones" portant sur "la littérature et les arts", arts picturaux et arts du spectacles notamment.